

Accélérer les progrès en vue de l'Agenda 2063 et des ODD par le biais des statistiques de genre

Forum africain sur les statistiques de genre

7 - 11 novembre 2023

Casablanca, Maroc

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	4
Abréviations et sigles	5
I. Introduction et contexte	1
II. Session d'ouverture	1
Messages et recommandations clés	1
Discours liminaires	2
III. Principaux actes de l'atelier	4
Jour 1 : 7 novembre 2023 - Programme africain sur les statistiques de genre	4
Progrès vers la réalisation en Afrique des ODD sensibles au genre	4
Progrès vers la réalisation en Afrique de l'Agenda 2063 sensible au genre	5
Etat de la mise en œuvre de la déclaration de Beijing 30 ans après son adoption	6
Atteindre la ligne d'arrivée 2030 : Identifier et combler les lacunes en matière de données sur le genre pour un développement inclusif	6
Conclusions	7
Jour 2 : 8 novembre 2023 - Reconnaître et valoriser la contribution des femmes dans l'économie	8
Economie des soins et évaluation du emploi du temps	8
Comptes satellites des ménages	10
Budgétisation sensible au genre : Analyse des dépenses	11
En route vers l'impact : Opportunités et défis dans l'utilisation des données sur le genre	12
Conclusions	13
Jour 3 : 9 novembre 2023 – Indice de l'égalité des genres en Afrique et état civil	14
Indice de l'égalité des genres en Afrique 2023 : Processus et éléments clés	14
Indice de l'égalité des genres en Afrique : Panel sur les nouveaux modèles et recommandations stratégiques	15
Initiative « Données pour la santé » et la dimension genre	16
Le genre dans l'état civil et les statistiques démographiques	16
Conclusions	18
Jour 4 : 10 novembre 2023 : Paysage des statistiques de genre en Afrique	19
Paysage des statistiques de genre en Afrique	19
Intégration de la dimension genre dans la SNDS et analyse des statistiques de genre en Afrique	21
Projet de méthodologie de collecte de données ICBT à l'échelle du continent	22
Données sur l'environnement et la dimension genre	22
La violence basée sur le genre facilitée par la technologie	23
Innovations pour combler les lacunes en matière de données sur le genre	24
Conclusions	24
Jour 5 : 11 novembre 2023 : Construire un agenda commun pour les statistiques de genre en Afrique	26
Etat d'avancement du GASG 2022-2026	26
Lignes de conduite du GASG	26
Prochaines étapes pour la mise en œuvre accélérée de l'agenda de développement	26
Remarques et réflexions finales	27
Projet de Déclaration de Casablanca	28
Enregistrements de l'atelier	30
Agenda	31



REMERCIEMENTS

Le présent rapport est l'aboutissement des efforts remarquables du comité d'organisation composé de William Muhwava, Fatouma Sissoko, Gonzaque Andre Rosalie, Edna Akullq, Pamela Nabukhonzo Kakande de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Isabella Schmidt du bureau régional d'ONU Femmes Afrique de l'Est et australe (ESA), Michka Seroussi du bureau régional d'ONU Femmes Afrique de l'Ouest et du Centre, Marc Koffi Kouakou de la Banque africaine de Développement (BAD) et Meriem Ait Ouyahia de PARIS21.

Le comité d'organisation local était dirigé par Jamal Ait Mouha (Haut-Commissariat au plan, Maroc). L'équipe d'organisation de l'événement était sous la conduite de Conrad Mudibo (Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe), avec le soutien de Sylvia Maina (Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe) qui a assuré la conception et la direction de toutes les communications stratégiques, Rokhaya Ngom (Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre), Zekariyas Mintesnot (CEA), qui était en charge de la salle de réunion virtuelle, de la diffusion en direct et des systèmes de sonorisation et d'interprétation. Hiwot Debebe Kebebe (CEA) a été d'un grand soutien dans les volets hébergement et autres dispositions logistiques pour les participants.

Ce serait une omission que de ne pas reconnaître les contributions remarquables des responsables de la logistique et de la communication des partenaires respectifs de la conférence dans leurs efforts de diffusion des messages émergents et des appels à l'action dans le cadre de la promotion du profil des données et des statistiques de genre sur le continent. Il s'agit de Hiwot Debebe Kebebe (CEA), Jamal Ait Mouha (HCP Maroc), Brenda Wawaka (Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe) et Khadidiatou Diop (Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre). Conrad Mudibo (Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe) a assuré la conception graphique finale de l'ensemble des supports de communication et de l'image de marque de la conférence, ainsi que la modération du forum.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les délégués qui ont accepté d'assister en tant que rapporteurs lors des sessions respectives et ont fourni des rapports méticuleux pointant les questions critiques et les messages clés résumés dans le présent rapport. Pamela Nabukhonzo Kakande (CEA) a fait la compilation et l'édition des différents rapports de session avant la rédaction du présent rapport.

Pour terminer, nous remercions toutes les personnes et institutions pour leur soutien et leur expertise, ayant contribué au succès retentissant du cinquième Forum africain sur les statistiques de genre, et qui continuent d'être le fer de lance de l'agenda des statistiques de genre en Afrique. Nous présentons nos excuses pour toute omission involontaire dans ces remerciements.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

FAD	Fonds africain de développement
BAD	Banque africaine de développement
GASG	Groupe africain des statistiques de genre
AGI	Indice de l'égalité des genres en Afrique
APGS	Programme africain sur les statistiques de genre
UA	Union africaine
CUA	Commission de l'Union africaine
CBGenSMS	Renforcement des capacités en matière de statistiques de genre et de systèmes de suivi
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CR	Registre civil
CRVS	Registre civil et statistiques démographiques
OSC	Organisations de la société civile
D4H	Initiative données pour la santé
EDS	Enquête démographique et de Santé
CEC	Commission de l'égalité des chances
ESA	Afrique de l'Est et australe
FAO	Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
MGF	Mutilation génitale féminine
GEB	Budgétisation et planification sensibles au genre et à l'Equité
GEWE	Egalité des Sexes et Autonomisation des Femmes
VBG	Violence basée sur le genre
GDN	Réseau des Données sur le genre
PIB	Produit intérieur brut
SIG	Système d'Information géographique
GRB	Budgétisation sensible au genre
HCP	Haut-Commissariat au plan

ICBT	Commerce transfrontalier informel
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
OIT	Organisation internationale du Travail
UICN	Union internationale pour la Conservation de la Nature
MDA	Ministères, Directions et Agences
SNDD	Stratégie nationale de Développement durable
BNS	Bureau national des statistiques
SNS	Système national de la Statistique
PARIS21	Partenariat statistique au Service du Développement au XXIe siècle
CER	Communauté économique régionale
ODD	Objectifs de Développement durable
ONU	Organisation des Nations unies
SIGI	Indice Institutions sociales et genre
SHaSA	Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
STATAFRIC	Institut Panafricain de Statistique
TFVAW	Violence à l'égard des Femmes facilitée par la technologie
TFV	Violence facilitée par la technologie
EBT	Enquête Emploi du temps
CEA	Commission économique pour l'Afrique
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
BDSNU	Base de données statistiques des Nations unies
UNDRR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes
VAW	Violence à l'égard des Femmes
VAWG	Violence à l'égard des Femmes et des Filles
VNR	Rapport d'examen national volontaire
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Les ateliers régionaux inter-agences sur les statistiques de genre en Afrique, qui se tiennent chaque année depuis 2017, ont pour but de fournir une plateforme d'harmonisation et de renforcement de la collecte, la diffusion et l'utilisation des statistiques de genre dans la région, en fonction des axes thématiques.

Cette année marque la cinquième édition du Forum africain des statistiques de genre. Ce forum a été organisé conjointement par la BAD, la CEA, ONU Femmes, PARIS21 et le Haut-Commissariat au plan du Maroc (HCP). Il s'est tenu du 7 au 11 novembre 2023 à Casablanca, Maroc. Le forum a réuni 220 participants (110 en présentiel et 110 en ligne) provenant de 42 États membres d'Afrique, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique et de la France. Les participants étaient surtout des statisticiens et des experts sur les questions de genre des bureaux nationaux des statistiques (BNS) et des mécanismes nationaux de promotion du genre. Les sessions ont été animées par les représentants des institutions suivantes : BAD, CEA, ONU Femmes, STATAFRIC (CUA), PARIS21, Open Data Watch et Data2X.

Le cinquième forum régional sur les statistiques de genre se voulait une occasion pour toutes les institutions œuvrant pour le programme africain sur les statistiques de genre (PASG) de travailler en synergie, de discuter sur les questions de genre sur le continent, de partager de leur programme de travail, leurs activités et d'élaborer des stratégies appropriées. C'est l'occasion pour les participants de faire référence à la prochaine Commission africaine des statistiques et au 9e forum mondial sur les statistiques de genre, ainsi que de faire meilleur usage des ressources et du temps limités, à travers le partage des meilleures pratiques et le développement de stratégies communes, afin de rationaliser, harmoniser et améliorer l'évaluation et l'utilisation des statistiques de genre en Afrique. Les objectifs spécifiques sont :

- Faire le point sur les progrès réalisés en matière de statistiques de genre pour la mise en œuvre des cadres de développement aux niveaux mondial, régional et national
- Diffuser les nouveaux développements méthodologiques et les meilleures pratiques en matière de production, de communication et d'utilisation des statistiques de genre

Un large éventail de thématiques a été abordé durant le forum :

- Les mises à jour et les progrès réalisés concernant les ODD, la recherche sur les statistiques de genre par STATAFRIC (AUC), la CEA, la BAD et ONU Femmes
- Les progrès réalisés dans le cadre des accords internationaux et continentaux importants, notamment les agendas 2030 et 2063, le Programme d'action de Beijing et le Protocole de Maputo
- Etude méthodologique en cours sur des sujets émergents tels que le commerce transfrontalier, la violence facilitée par la technologie, le genre et l'environnement, ainsi que les données sur le genre dans les contextes humanitaires
- Les conclusions, recommandations et le plan d'action à suivre avant le lancement de l'Indice de genre en Afrique 2023 (IGA)
- Le partage des expériences des pays et des développements récents sur l'économie des soins et l'emploi du temps, les enquêtes, l'adoption et l'utilisation des données sur le genre et l'évaluation de la violence facilitée par la technologie et l'état civil
- Les travaux en cours et l'importance des questions liées à la santé et au registre civil

Le présent rapport résume les principales discussions et observations du forum organisé grâce aux efforts conjoints des partenaires.

Présidence : Ayach Khellaf, Haut-Commissariat au plan - Maroc

SESSION D'OUVERTURE

MESSAGES ET RECOMMANDATIONS CLÉS

Les réalisations suivantes ont été concrétisées à l'issue du forum :

- Une ébauche de la « Déclaration de Casablanca sur la 5e Session du Forum africain sur les statistiques de genre sur le thème « Accélérer les progrès en vue de l'Agenda 2063 et des ODD par le biais des statistiques de genre ». Elle a été rédigée sur la base des conclusions issues des sessions quotidiennes
- Un communiqué de presse sur le forum a été rédigé et partagé avec les différents services de communication
- Une nouvelle équipe d'élus du Groupe africain sur les statistiques de genre (GASG) a décidé de la tenue du sixième forum sur les statistiques de genre à Gaborone, au Botswana, en juin 2024

DISCOURS LIMINAIRES

Mme Linnet Miriti, Banque africaine de Développement

Dans son allocution, la représentante de la BAD a remercié le Maroc d'avoir abrité l'atelier et a mis l'accent sur la reconnaissance, l'aspiration et l'engagement en faveur de l'égalité des sexes comme condition préalable à l'évaluation des progrès des Agendas 2030 et 2063, surtout en ce qui concerne l'Objectif 5 des ODD et l'Aspiration 4 de l'Agenda 2063. Elle a souligné que les ODD et les engagements de l'Agenda 2063 reconnaissent la promotion du genre et l'autonomisation des femmes et des filles comme une préoccupation relevant des droits de l'homme.

Les statistiques de genre constituent un baromètre essentiel pour mieux évaluer les progrès ; toutefois, la qualité des statistiques n'est pas équilibrée. Les statistiques sont beaucoup plus orientées vers les questions sociales. Ce qui n'est pas le cas dans les secteurs économique et environnemental, pour lesquels il y a encore des lacunes à combler dans certains domaines. Les participants sont invités à identifier les lacunes en matière de données. A mi-parcours de l'échéance 2030, l'Afrique n'est malheureusement pas sur la bonne voie pour la réalisation de ces objectifs. Elle a souligné les activités du programme de la BAD en termes de partenariat régional, de renforcement des capacités, de développement de méthodes et d'outils pour soutenir entre autres les BNS, l'AGI, le programme statistique africain et le portail des données sur le genre. Elle a déclaré son impatience de disposer des preuves d'orientation des politiques vers l'accélération des ODD et de l'Agenda 2063.

Mme Isabella Schmidt, ONU FEMMES

La représentante de ONU Femmes a invité les participants à écouter l'enregistrement vidéo de M. Papa Seck, chef de la Section Recherche et Données chez ONU Femmes, qui n'était malheureusement pas disponible en ligne au moment de l'ouverture officielle, du fait de problèmes techniques. Elle se réjouit de voir les participants réunis pour échanger leurs expériences, apprendre et suivre les progrès réalisés en matière de statistiques de genre, mais aussi combler les lacunes en matière de données et de capacités sur le genre via un partenariat solide et une collaboration inclusive et collective dans le cadre de la réalisation de l'échéance 2030 et de l'Agenda 2063. En tant que collectif, nous avons fait depuis 2016 des progrès significatifs en Afrique dans la promotion de la production et de l'utilisation de données et de statistiques de genre. L'immense intérêt suscité par cet événement ainsi que la liste des intervenants de renommée enrichiront non seulement le réseautage des producteurs et des utilisateurs de données, mais stimuleront sans doute nos travaux et nous permettront d'atteindre de nouveaux sommets.

M. Johannes Jütting, PARIS21

Dans son intervention, le représentant de PARIS21 a souligné le contexte mondial difficile dans lequel nous travaillons pour réaliser l'Agenda 2030, la pandémie de COVID19, l'inflation et les conflits, qui ont eu un impact négatif sur l'émancipation et l'autonomisation des femmes et des filles. Il est donc important de faire le suivi et d'évaluer l'impact de ces événements sur le pilotage des ODD. Il a également noté les améliorations en termes de sensibilisation et d'information sur l'égalité des genres. Il a souligné deux succès en matière de sensibilisation et d'innovation en termes d'évaluation, notamment en ce qui concerne la VEF, l'EBT, l'économie de soins, la contribution économique des femmes au-delà du PIB, ainsi que des outils tels que les comptes satellites et les Big Data. Les partenariats en matière de partage, d'apprentissage et d'échange au niveau technique entre le GDN, la CEA, Open Data Watch et Data2X et son réseau de partenaires ont été renforcés. PARIS21 sera ravi de présenter son initiative sur les laboratoires de données. Il a également attiré l'attention sur l'importance d'explorer les thématiques émergentes telles que genre et changement climatique, genre et intelligence artificielle générative.

M. William Muhwava, CEA

Le représentant de la CEA a rappelé le rôle spécifique de la CEA qui consiste à veiller à la mise en œuvre en Afrique des bonnes pratiques internationales recommandées au niveau mondial par la Division de statistique de l'ONU, les statistiques de genre étant l'un des moyens utilisés pour faire le suivi de l'égalité des genres. Il a présenté les principaux axes du programme de la CEA sur la transformation et la modernisation des statistiques, qui porte principalement sur le soutien aux pays membres par le renforcement de leurs capacités et sur les questions d'égalité des genres. Il a également attiré l'attention sur l'utilisation des nouvelles technologies telles que les « téléphones portables » pour la notification, le suivi, l'enregistrement et la reconnaissance des naissances (bonne pratique au Ghana), et les drones pour la cartographie et le recensement (recensement au Sénégal) afin d'améliorer le taux de couverture. Il a encouragé la poursuite du partenariat avec ONU FEMMES, la BAD, PARIS21, Data2X, etc., pour soutenir les pays africains et honorer les engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre du Programme africain de statistiques de genre 2022-2026 et le traduire en succès, en mettant en relation, de manière formelle ou informelle, les participants en vue d'étendre et de renforcer ce réseau.

M. Ahmed Lahlimi Alami, Haut- Commissariat au plan - Maroc

M. Ahmed Lahlimi Alami du HCP Maroc a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et a exprimé ses remerciements aux partenaires et organisateurs pour les efforts consentis dans l'organisation de l'atelier. Il a également salué le choix du Maroc pour abriter cet atelier. Il a par ailleurs souligné les efforts entrepris, le renforcement des capacités, le partage des expériences et les consultations continues pour combler les lacunes en matière de données sur le genre en vue d'une meilleure utilisation par les politiques, la budgétisation sensible au genre pour le suivi des réalisations et le respect des engagements des pays africains vis-à-vis des agendas 2030 et 2063. Des lacunes telles que l'évaluation du travail domestique non rémunéré, effectué principalement par les femmes, et sa contribution au PIB, et en relation avec l'économie des soins. Il est également intervenu sur les initiatives du HCP en termes de programmation (VBG, EBT, autres), de modernisation et de numérisation (collecte, plateformes, base de données, outils, etc.) des statistiques de genre (production, analyse et diffusion) afin de les rendre accessibles aux différents utilisateurs et d'orienter les politiques publiques. Il a souligné la nécessité et l'importance de mettre en place un portail africain consacré à la diffusion de statistiques et d'études sur le genre. Il a encouragé les participants à prendre des initiatives et à explorer l'utilisation de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle et le Big Data pour la production et l'utilisation de statistiques de genre. Il a souligné à nouveau la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de l'agenda africain pour des statistiques de genre plus harmonisées, désagrégées, régulières, ouvertes et interopérables afin d'améliorer la vie des femmes et des filles en Afrique. Il a noté l'importance cruciale des statistiques de genre pour le suivi des progrès réalisés en matière d'égalité des genres.

Principaux actes de l'atelier

Progrès vers la réalisation en Afrique des ODD sensibles au genre

Présidence : Abdeslam Nadah, Haut-Commissariat au plan - Maroc

Animation : Pamela Kakande et Fatouma Sissoko, CEA

Lors de cette session, Mme Eman Aboaldahab Elsayed, représentante de la CEA, a présenté la méthodologie de suivi des progrès vers la réalisation des ODD en Afrique, en mettant l'accent sur les progrès dans la réalisation de l'ODD 5 en Afrique ainsi que l'évaluation de la disponibilité des données relatives à l'ODD 5. Cette session a permis également de mettre en évidence les réalisations, les progrès et les défis dans l'atteinte des ODD en Afrique aux niveaux continental, régional et national. La CEA utilise l'« Indice de situation actuelle » et l'« Indice des progrès anticipés » pour mesurer les progrès des ODD, la sélection des indicateurs est basée sur la disponibilité de deux points de données ou plus pour plus de 40% des pays dans le groupe de pays respectif et la source des données est la base de données UNSTATs.

Dans l'ensemble, l'Afrique a réalisé des progrès dans 13 des 17 ODD. Cependant, ils sont insuffisants pour atteindre les ODD d'ici 2030. Des progrès significatifs ont été réalisés en ce qui concerne le leadership des femmes, l'élimination des mutilations génitales féminines et la disponibilité des données sur l'ODD 5 en Afrique. Toutefois, les défis suivants doivent être relevés : faible désagrégation des données, faible intégration du genre dans le suivi et les rapports des autres ODD par rapport à l'ODD 5.

En conclusion, l'évaluation est basée sur les données disponibles et les résultats peuvent changer avec la collecte et la compilation de données supplémentaires. Il convient alors d'intégrer les différentes sources de données telles que les données administratives, les enquêtes, les recensements et le Big Data pour le suivi des indicateurs des ODD sensibles au genre. Il faut également renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux en ce qui concerne l'utilisation de nouvelles sources de données. Tous les producteurs de données sont invités à collecter et à diffuser leurs données sous forme de données ventilées par sexe. La CEA se tient à la disposition des pays pour mener des évaluations spécifiques au niveau national.

Cas du Cameroun : M. Tatsinkou Christophe (BNS) a partagé l'état d'avancement de la mise en œuvre du suivi des ODD au Cameroun. Le Cameroun dispose d'un cadre institutionnel pour le suivi et l'évaluation de l'échelon national à l'échelon local. Ce dernier produit des rapports de suivi des ODD, basés sur les rapports nationaux volontaires (RNV). Des progrès ont été enregistrés dans l'éradication des VBG et des MGF de même que la réduction des taux de mariages précoces, mais le pays ne sera pas en mesure d'atteindre la totalité des ODD. Il vise également à identifier les moyens d'accélérer les cibles sur lesquelles des mesures peuvent être prises pour stimuler la réalisation des autres ODD et a identifié des interventions visant à accélérer le développement du capital humain et du bien-être. Toutefois, la production de statistiques est confrontée à des difficultés telles que le COVID19, qui a eu un effet négatif sur les progrès réalisés dans la lutte contre la violence, le manque de financement pour les statistiques de genre, en particulier pour la collecte de données et le renforcement des capacités.

Cas de la Zambie : Mme Emma Phiri (BNS) a présenté l'expérience de la Zambie en matière d'intégration de la dimension genre dans le suivi et le rapport des ODD. Elle a souligné les efforts déployés pour aligner et intégrer les ODD dans le PND, ainsi que dans le cadre de suivi et d'évaluation. Elle a noté que les données ventilées par sexe constituent la meilleure pratique pour les rapports VNR, car elles permettent d'évaluer les performances des groupes spécifiques dans le cadre des différents ODD, en ne laissant personne de côté. Le suivi des ODD repose uniquement sur les « statistiques officielles » qui sont produites directement par Zamstats ou par d'autres sources reconnues et approuvées par Zamstats en tant que statistiques officielles. Les résultats en matière de progrès et de suivi des ODD en Zambie sont mitigés. L'un des défis étant les lacunes dans la disponibilité des données nécessaires. Elle a souligné les difficultés liées au suivi des ODD en Zambie, notamment l'insuffisance de données actualisées et bien désagrégées pour certains indicateurs et objectifs des ODD qui reposent sur des enquêtes périodiques, exacerbée par l'inadéquation des systèmes de données administratives, la faible décentralisation des données et des systèmes statistiques sur les indicateurs des ODD, le manque d'informations sur le financement des ODD.

Cas de la Tanzanie : Mme Ramla Hassan (BNS) a présenté l'état d'avancement de la Tanzanie dans la réalisation des ODD sensibles au genre. Elle a relevé la sensibilisation croissante des parties prenantes concernant l'agenda mondial pour le développement durable, l'alignement des ODD et des priorités nationales, mais il y a encore des lacunes, malgré la disponibilité de données au niveau national dans certaines thématiques, mais la désagrégation des données reste encore un défi. Mais le principal défi est le financement limité de la production de données. Parmi les prochaines étapes figurent l'exploitation des sources administratives, la construction d'une base de données statistiques plus complète à l'aide de technologies modernes, le renforcement de la collaboration avec les acteurs non étatiques et la communauté internationale des données, l'adoption de plateformes de diffusion telles que le portail de suivi des ODD pour la Tanzanie.

Discussions en plénière : Cette session était axée sur les actions à entreprendre pour la réalisation des ODD dans les sept années restantes, compte tenu des similitudes constatées dans les progrès accomplis dans les pays africains. Ce constat a soulevé une question essentielle pour bâtir une base de réflexion en vue d'adopter des mesures fortes visant à accélérer les efforts en vue de la réalisation de l'égalité des genres. Les participants ont souligné la nécessité d'une courbe d'apprentissage pour vérifier s'il existe des mécanismes de coordination entre les ministères chargés de l'égalité des sexes et les BNS, et s'il y a une volonté politique d'accélérer la réalisation des ODD. Les participants ont apprécié les progrès réalisés à ce jour et ont noté la nécessité d'utiliser des sources de données alternatives (sources non traditionnelles) pour combler les lacunes en matière de données sur le genre, comme c'est le cas de la Zambie qui utilise des données administratives.

Progrès vers la réalisation en Afrique de l'Agenda 2063 sensible au genre

Présidence : Abdeslam Nadah, Haut-Commissariat au plan – Maroc

Animation : Pamela Kakande et Fatouma Sissoko, CEA

M. Jose Awong Alene de STATAFRIC-AUC a souligné les étapes franchies par la CUA dans la promotion de l'égalité des genres. Il a noté que la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA a adopté la deuxième stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA2) comme stratégie continentale pour le développement des statistiques en Afrique sur les 10 prochaines années, dans l'optique d'appuyer la planification, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030. La SHaSA 2 STG relative aux orientations en matière de démographie, de migration, de santé, de développement humain, de protection sociale et sexospécifique sur les statistiques de genre sera présentée pour approbation à la Conférence des Directeurs Généraux des Statistiques qui se réunira en décembre 2023 à Addis-Abeba (Éthiopie).

Cas du Maroc : M. Abdeljebar Salim (BNS) a présenté les mécanismes de suivi existants et les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, ainsi que les défis à relever. Parmi les stratégies clés figurent la réduction des inégalités sociales, territoriales et sexospécifiques, la promotion de la qualité du système éducatif et la garantie de la parité hommes-femmes à tous les niveaux de l'éducation, la promotion d'une croissance économique durable créatrice d'emplois décents, en particulier pour les femmes et les jeunes, la promotion de la participation des femmes à la prise de décision ainsi que l'accélération des actions d'adaptation et de lutte contre le changement climatique.

Cas de l'île Maurice : Mme Bibi Naseem Ramjan (BNS) a présenté les progrès réalisés et les défis à relever pour atteindre les objectifs 17 et 18 et les cibles de l'aspiration 6 de l'Agenda 2063. Elle a rappelé l'existence de multiples initiatives visant à lutter contre les violations commises à l'encontre des femmes, à protéger les enfants et à favoriser le développement. Ces initiatives ont permis de faire des avancées vers la réalisation de l'Agenda 2063.

Cas de la République centrafricaine : M. Denambona Morgan Peguy (BNS) a noté que l'égalité des sexes n'est pas considérée comme un problème dans le développement du pays, d'où la nécessité de renforcer la capacité du pays à faire une évaluation nationale du système de statistiques sur le genre, de combler les lacunes et les capacités afin de rendre le genre plus inclusif et participatif. Les principaux défis sont l'insécurité persistante, la faible mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063, la faible coordination nationale du système de statistiques sur le genre, l'absence de base de données sur le genre, l'absence de cartographie du genre, le manque de fonds pour l'autonomisation des femmes et des filles, le faible renforcement des capacités nationales pour l'autonomisation des filles et la lutte contre les VBG, l'absence d'intégration de la dimension genre dans les programmes d'éducation formelle et non formelle, la faiblesse des cadres institutionnels, politiques et juridiques, la non-conformité de certaines lois nationales avec les instruments juridiques internationaux ratifiés par le pays en matière de promotion des droits de l'homme, des droits des femmes et des filles, la mauvaise compréhension du concept genre, notamment en milieu rural.

Discussions en plénière : Les participants ont souligné la nécessité de préciser la différence entre les lignes

directrices de l'UA relatives aux statistiques de genre, élaborées sur la base des lignes directrices de l'ONU sur les statistiques de genre, et les liens entre l'UA et la CEA, qui a été habilitée à garantir la mise en œuvre de la stratégie mondiale sur les statistiques de genre en Afrique. Le projet de STATAFRIC de créer une cellule genre et l'opérationnalisation du sous-groupe genre SHaSA devraient garantir la collaboration avec la CEA sur les statistiques de genre dans les domaines relevant de son mandat. A noter que SHaSA dispose d'un sous-groupe genre et que la CUA sera dotée cette année d'une cellule genre opérationnelle.

Etat de la mise en œuvre de la déclaration de Beijing 30 ans après son adoption

Présidence : Linnet Miriti, BAD

Animation : Keiso Matashane Marite, CEA

Mme Keiso Matashane Marite de la CEA a réaffirmé que la mission de la CEA en tant que commission régionale des Nations unies est de soutenir, mettre en œuvre et examiner la déclaration et la plateforme d'action de Beijing en Afrique. Presque 30 ans après le Plan d'action historique de Beijing, l'Afrique a réalisé des progrès importants dans la disponibilité et l'utilisation des données sensibles au genre pour analyser et répondre aux questions de genre. Les indices de genre en Afrique, conjointement établis par la BAD et la CEA, la fiche d'évaluation du genre de la CUA, le programme de statistiques de genre en Afrique et l'atelier annuel conjoint sur les statistiques de genre en Afrique en sont de parfaites illustrations.

Cependant, le rythme et la trajectoire des progrès sont lents, voire disparates, du fait de la persistance des problèmes structurels liés à l'égalité des sexes et des écarts considérables dans les statistiques de genre. Par exemple, le travail de soins non rémunéré est plus intense en Afrique que dans le reste du monde. La mise en œuvre de la Déclaration de Beijing est encore entravée par de nombreuses crises. Les femmes sont sous-représentées dans différents secteurs, y compris les secteurs émergents, en particulier la technologie et le numérique.

Dans son intervention, Mme Keiso Matashane Marite a invité les États membres à entreprendre au niveau national des examens exhaustifs sur les progrès réalisés et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing. Elle a également appelé les États membres à collaborer à tous les niveaux avec les parties prenantes concernées dans le cadre des préparatifs de l'examen 2025, afin de profiter de leur expérience et leur expertise. Il s'agit d'inclure les efforts des marginaux dans l'ensemble du gouvernement et de la société. Elle a terminé ses propos sur une forte recommandation en faveur de la mise en place de mesures fortes et novatrices pour faire progresser d'urgence la mise en œuvre de la Déclaration de Beijing.

Discussions en plénière : Les progrès ne sont certes pas spectaculaires, mais il est important de mettre en évidence les lacunes grâce aux mécanismes en place et à l'institutionnalisation des statistiques de genre afin d'exploiter les données disponibles.

Atteindre la ligne d'arrivée 2030 : Identifier et combler les lacunes en matière de données sur le genre pour un développement inclusif

Présidence : Linnet Miriti, BAD

Animation : Shaida Badiie, Open Data Watch et Greg Maly Data2X

Dans cette session, les membres de la société civile ont présenté des outils et des stratégies qui permettront de mieux identifier et de combler les lacunes relatives aux données sur le genre. Mme Shaida Badiie de Open Data Watch a présenté l'outil « Gender data compass » qui comporte cinq piliers majeurs à évaluer afin d'améliorer la visibilité des statistiques de genre dans les pays. Un autre outil dénommé BRIDGE conçu pour évaluer le système national de statistiques de genre en termes de cadres de gouvernance, de capacités techniques, de ressources financières, de coordination des parties prenantes et d'instruments a été également présenté par Mme Jahanara Saeed de Open Data Watch. Par ailleurs, les représentants du Ghana et du Kenya ont souligné l'importance des partenariats inter-pays pour mieux développer les statistiques de genre.

Mme Shaida Badiie a également indiqué que c'est grâce à l'outil BRIDGE que l'on a pu constater qu'en Afrique: « Les données sont disponibles même s'il reste encore des efforts à faire. Mais celles-ci ne sont pas accessibles

en raison des ressources financières limitées ». Il est donc essentiel de prioriser la disponibilité des données désagrégées, d'allouer des fonds pour renforcer les systèmes de statistiques de genre et le renforcement des capacités pour explorer les opportunités existantes et faire progresser sur le continent les efforts dans la réalisation des ODD, en particulier l'égalité des genres.

M. Greg Maly de Data2X a animé un panel sur les expériences des différents pays dans le cadre des travaux du Réseau de données sur le genre (GDN) lancé en 2019 pour appuyer les améliorations en matière de statistiques de genre via le réseautage et les enseignements tirés de l'expérience d'autres pays.

Cas du Ghana : Selon Mme Gloria Akoto-Bamfo (BNS Ghana), le Réseau de données sur le genre (GDN) a permis un apprentissage entre pairs et de tirer profit des expériences et lignes directrices d'autres pays. Elle a également souligné que les outils de Open Data Watch doivent être utilisés dans d'autres secteurs que les statistiques de genre, notamment dans l'appareil gouvernemental et servir d'instrument d'évaluation.

Cas du Kenya : D'après Mme Caroline Gatwiri Mutwiri du Bureau national des statistiques du Kenya, le Kenya a fait des progrès dans l'amélioration des statistiques de genre en s'inspirant de l'expérience d'autres pays. Elle a aussi salué le renforcement des capacités initié par le Réseau de données sur le genre (GDN). Elle a également fait remarquer que le Kenya a expérimenté l'outil BRIDGE et démontré comment assurer la durabilité de la production de statistiques sur le genre. Elle a noté la pertinence des mécanismes des parties prenantes, étant donné le manque de lien sur les modalités de mise en œuvre de l'outil dans d'autres secteurs de la statistique. Elle a également encouragé les participants à utiliser l'outil pour la mise à jour de leurs plans stratégiques sectoriels quinquennaux.

Discussions en plénière : A travers son initiative Réseau de données sur le genre (GDN) qui permet d'échanger, de partager des expériences, outils et lignes directrices et de renforcer les capacités, Open Data Watch a mis un accent fort sur les partenariats. Les pays qui souhaitent expérimenter l'outil BRIDGE peuvent bénéficier de l'assistance technique du Kenya. La BAD espère expérimenter davantage ces outils afin d'apporter son soutien aux pays fragiles.

Conclusions jour 1

Les conclusions suivantes ont été tirées à partir des échanges lors des sessions du premier jour :

- 1) Promouvoir la production, la communication et l'utilisation de données de qualité et veiller à ce que la recherche et le suivi de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient étayés par des données et des éléments probants en Afrique
- 2) L'Agenda 2030 pourrait connaître des avancées significatives avec une meilleure coordination sur le continent et un renforcement des capacités
- 3) Il convient de s'attaquer à la question du financement des statistiques de genre au niveau des gouvernements des États membres en insistant sur l'importance d'investir dans les données sur le genre
- 4) Faible intégration du genre dans les mécanismes de suivi et de documentation dans tous les ODD, pas seulement dans l'ODD 5. Il est impossible de mener des interventions efficaces en matière d'égalité des sexes sans une désagrégation et une analyse intersectionnelle approfondies. Il convient donc de s'attaquer au problème de la faible désagrégation des données dans beaucoup de pays
- 5) Les États membres sont encouragés à effectuer des évaluations exhaustives au niveau national des progrès réalisés et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing
- 6) STATAFRIC mettra en place une cellule genre avec l'opérationnalisation du sous-groupe genre de SHaSA.

Economie de soins et évaluation de l'emploi du temps Animation et présidence : Isabella Schmidt, ONU Femmes

Cette session a permis de donner un aperçu de la signification de l'économie des soins et son rapport avec l'autonomisation économique des femmes, du programme de la Banque Mondiale relatif à la protection de l'enfance en Afrique. Il s'agit également des méthodes utilisées pour évaluer l'économie des soins et la manière dont ces indicateurs contribuent à la prise de décisions politiques. L'enquête sur l'utilisation/l'emploi du temps (TUS - Time Use survey) est un excellent outil qui peut aider à mieux comprendre les autres rôles que les hommes et les femmes jouent dans la société, au-delà de leur contribution économique conventionnelle à la construction de la nation.

Par ailleurs, trois pays ont présenté leurs travaux sur l'évaluation de l'économie des soins par le biais d'enquêtes TUS, à savoir le Maroc, le Kenya et le Sénégal. Les enquêtes TUS au Kenya, au Sénégal et au Maroc ont révélé que les femmes consacrent davantage de temps que les hommes au travail domestique et aux soins non rémunérés (plus de 3 heures dans tous les pays). La charge de travail domestique et de soins non rémunérés s'étend aux filles et aux femmes âgées qui devraient en bénéficier plutôt que d'y participer directement. Le travail des enfants au Kenya, en particulier chez les filles, devrait être étudié, car elles consacrent plus de 25 heures par semaine aux travaux domestiques et aux soins non rémunérés, ce qui est supérieur aux 24 heures hebdomadaires recommandées.

L'utilisation du temps des femmes et des hommes est fortement influencée par la culture.

Des initiatives ont été prises pour optimiser l'utilisation de ces résultats afin d'orienter la prise de décision et mieux rééquilibrer l'emploi du temps et la valeur du travail non rémunéré. Au Maroc, l'intégration des jardins d'enfants dans le système social est une politique qui résulte du partage des résultats de l'enquête avec les décideurs politiques. Le Maroc et le Sénégal ont développé des comptes satellites sur le travail domestique et les soins non rémunérés à partir des données de l'enquête TUS, tout comme le Kenya s'est engagé dans ce processus. Au Kenya, les données de la TUS sont utilisées dans le cadre de l'élaboration de la Politique nationale de Soins, parallèlement à une évaluation nationale des besoins en soins. Les informations ont été spécifiquement utilisées pour déterminer les populations les plus touchées et dans le cadre du plaidoyer en faveur de la politique de l'Université de Nairobi pour une étude plus approfondie.

L'OIT, en tant qu'organisme mondial de normalisation des enquêtes sur la main-d'œuvre, a élaboré un module TUS qui peut être utilisé conjointement avec les enquêtes Emploi. Le nouveau module expérimental a été présenté et adopté lors de la 21e Conférence internationale des statisticiens du travail qui s'est tenue en octobre 2023. Il a été conçu pour accroître la visibilité du travail des femmes dans les statistiques nationales sur la main-d'œuvre et se fonde sur la définition du travail de la 19e CIST et, plus particulièrement, sur la production propre du travail en ce qui concerne les tâches domestiques et les soins non rémunérés. Le nouveau module est aligné sur les exigences du SCN (2008), de l'ICATUS-16 et de l'indicateur 5.4.1 des ODD.

Le module sur l'emploi du temps de l'OIT présente les caractéristiques suivantes :

Les exigences pour les réponses par procuration relatives au modul'emploi du temps.

Les individus (échantillonnés aléatoirement) doivent répondre directement aux questions du modul'emploi du temps. Cette méthode peut nécessiter davantage de visites pour obtenir des réponses.

Inclusion de la « dimension temps » dans le plan d'échantillonnage du modul'emploi du temps.

Les plans d'échantillonnage du emploi du temps attribuent de manière aléatoire les unités de réponses à un jour désigné du « journal » pour :

- i. Obtenir un échantillon représentatif des jours de la semaine
- ii. Éviter les biais de sélection (« jour convenable » peut être systématiquement différent des autres jours)
- iii. Permettre le calcul des probabilités de sélection

Le strict respect de cette règle met en balance des taux de réponse élevés avec des coûts d'enquête excessifs et une complexité accrue. Les stratégies de relance des entretiens pendant peuvent résoudre cette tension (de même que les pondérations).

Échantillonnage aléatoire du/des répondant(s) au sein des ménages

- i. Minimum d'un répondant par ménage [sélectionné] de manière aléatoire pour répondre aux questions sur le modul'emploi du temps
- ii. Peut augmenter le nombre de nouvelles visites nécessaires pour obtenir des réponses
- iii. Équilibre entre les objectifs analytiques, les coûts de l'enquête et l'efficacité statistique de la conception de l'enquête

Discussions en plénière : Les principales discussions, recommandations et perspectives abordées au cours de cette session sont :

Les normes, systèmes et mentalités socio-culturels

Le travail non rémunéré est un facteur économique important, car il empêche les femmes d'entrer dans le marché du travail ou d'y participer pleinement.

Les politiques efficaces axées sur la stratégie des 5R : reconnaître, réduire et réaffecter les tâches non rémunérées, mais aussi récompenser et représenter les travailleurs non rémunérés. La réaffectation du travail non rémunéré des femmes vers les hommes est un élément important de la stratégie des 5R. Il s'agit d'aborder le risque tout en calculant le travail non rémunéré afin de prendre en compte les emplois faiblement rémunérés et le travail informel. On pourrait éventuellement envisager d'ajouter un autre R pour Recherche. L'un des risques associés au travail de soins non rémunéré réside dans l'idée reçue selon laquelle les partenaires au développement soutiennent la création d'emplois précaires.

Le système social joue un rôle essentiel en matière de soins non rémunérés, notamment pour ce qui est de la répartition selon la stratégie des 5R. Il s'agit d'aborder la question de manière à en atténuer considérablement les effets sur les normes, systèmes et mentalités socio-culturels.

Mesurer la valeur économique et la contribution au produit intérieur brut (PIB)

L'un des points à retenir de cette session est la prise en compte du travail de soins non rémunéré dans le PIB d'un pays. Il convient de noter qu'il pourrait s'agir d'une contribution importante. Cependant, la méthodologie doit être soigneusement étudiée et approuvée par toutes les parties prenantes.

Il s'agit de répertorier toutes les activités dans le PIB pour leur intégration dans la comptabilité nationale. Par exemple, c'est principalement le travail des femmes dans le secteur agricole (maraîchage, élevage à cycle court, etc.) qui représente près de 50 % du revenu des ménages. Ce travail n'est pas répertorié. Il est nécessaire de faire plus d'études officielles dans ce domaine et de valoriser le travail de ces femmes du monde rural.

Les statisticiens devraient intervenir pour développer et améliorer les méthodologies pour prendre en compte cet aspect. Identifier l'écart entre les sexes dans les tâches domestiques et les soins non rémunérés, mener davantage de recherches sur cette thématique et mesurer l'impact du travail non rémunéré, du travail faiblement rémunéré et du secteur informel sur le PIB. Il est nécessaire de mettre à jour la classification pour en examiner le statut migratoire et le caractère informel.

Environnement juridique et stratégique

Améliorer les cadres juridiques et institutionnels, d'où la nécessité de définir la législation et les pratiques en matière d'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale, de même que la législation garantissant le droit à l'action collective organisée et à des mécanismes de dialogue social efficaces.

Réduire et répartir le travail non rémunéré à travers une législation nationale et régionale et une coordination des politiques de l'économie des soins. Changer les mentalités et les aspects sociaux avant même le démarrage des interventions.

L'augmentation de la demande des services de soins qui ne sont pas suffisamment couverts par l'offre publique entraîne le recours à la main-d'œuvre informelle/migratoire pour les soins domestiques et peut créer davantage d'inégalités si la question de la rémunération et de la représentation n'est pas examinée de manière adéquate.

La rémunération à travers la compensation du travail non rémunéré par le biais de transferts sociaux tels que les paiements pour la garde d'enfants ou les salaires des personnes âgées, ou la couverture de la sécurité sociale pour les personnes au foyer à temps plein.

L'intervention et l'investissement de l'État permettent de mieux rémunérer les travailleurs du secteur des soins, qui sont généralement mal payés avec pour conséquence des services de qualité médiocre.

Données et statistiques

Les données sur le travail non rémunéré sont bien évidemment disponibles, mais celles-ci ne sont pas facilement accessibles. La demande a été effectuée pour relier ces données avec les données ouvertes afin d'améliorer les rapports et l'apprentissage entre pairs et de mettre à disposition les fichiers de micro données à usage public pour la recherche.

Inclusion du travail non rémunéré dans les systèmes statistiques nationaux afin d'explorer les corrélations avec d'autres variables telles que les taux d'activité, le PIB, les inégalités et la pauvreté. Renforcer la coordination et la gestion de la production et de l'utilisation des statistiques de genre.

Parmi les discussions clés qui n'ont pas été concluantes et qui devront être approfondies, on peut citer (i) Une femme multitâches avec différentes activités - comment son temps peut-il être comptabilisé lors d'une enquête sur l'emploi du temps ? (ii) Une employée de maison mal payée peut-elle voir son temps correctement comptabilisé ? (iii) Les tendances des enquêtes sur l'emploi du temps concernant les estimations de la part de l'économie des soins non rémunérés dans le PIB élargi montrent des tendances similaires dans les nations développées par rapport aux pays en voie de développement. Qu'est-ce que cela signifie pour les décideurs des pays en voie de développement ? L'OIT a développé un module sur l'emploi du temps à incorporer dans les enquêtes sur la main-d'œuvre - deux outils d'agenda léger dont le déploiement est prévu au Malawi et l'intégration de la mesure de l'emploi du temps dans les enquêtes régulières comme l'enquête sur la main-d'œuvre étant donné que les enquêtes régulières sur l'emploi du temps ne sont pas réalisables par manque de financement, iv) Il a été recommandé d'approfondir les recherches sur l'impact des changements préconisés dans la politique des 5R sur la société et les femmes. Cette recommandation a été reformulée par la suite comme une nécessité d'envisager l'ajout d'un sixième R à la politique des 5R. Ce sixième R pourrait être intitulé « Risque » pour tenir compte des conséquences involontaires potentiellement négatives pour les femmes.

Comptes satellites des ménages

Animation et présidence : Isabella Schmidt, ONU Femmes

Cette session a porté sur la création de comptes satellites des ménages. Le Maroc et le Sénégal ont développé des comptes satellites à partir des données de leur enquête sur l'emploi du temps. Ces comptes sont conçus pour quantifier la valeur du travail domestique, mettre en évidence la production domestique des ménages, analyser le rôle productif des ménages, évaluer la contribution des ménages dans l'économie nationale et présenter une mesure élargie des niveaux de vie. A noter que quatre piliers ont été utilisés, à savoir la nomenclature, l'évaluation, l'estimation de la consommation intermédiaire et du capital fixe et le calcul de la production.

Cas du Sénégal : M. Mahmouth Diouf (ONU Femmes) a expliqué comment le pays calculait les comptes satellites des ménages en quatre étapes : 1) Élaboration de la nomenclature CSPM, 2) Valorisation du travail non rémunéré, 3) Estimation de la consommation intermédiaire, de la consommation finale et de la CCF 4) Calcul de la production.

Cas du Maroc : Mme Yattou Ait Khellou (BNS) a également illustré la méthodologie utilisée pour générer les comptes satellites des ménages ainsi que les résultats obtenus. Elle a donné ces conseils aux pays qui souhaitent créer un compte satellite : une enquête sur l'emploi du temps doit couvrir les femmes et les hommes, inclure un échantillon réduit d'enfants, utiliser la classification internationale de l'emploi du temps (ICATUS 2016), générer le compte satellite pour une année présentant les données relatives aux dépenses des ménages et à la rémunération du travail.

Budgétisation sensible au genre : Analyse des dépenses

Animation et présidence : Isabella Schmidt, ONU Femmes

Cette session a porté sur la budgétisation sensible au genre (BSG) qui est une approche globale impliquant l'analyse du genre tout au long du cycle de planification et de budgétisation et qui peut être appliquée dans tous les systèmes de gestion des finances publiques. Elle nécessite une approche intégrée, intersectorielle et multi-acteurs au sein des gouvernements, avec l'implication d'autres parties prenantes, y compris le parlement et la société civile. Par ailleurs, la mise en œuvre de la BSG est un long processus qui implique une large gamme d'outils. Le renforcement du cadre juridique, le reporting sur le budget sensible au genre, l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs de performance sensibles au genre et le soutien aux ministères pour les intégrer, le renforcement des capacités, l'analyse du genre, la gestion des connaissances et la communication. Une méthodologie a été mise au point pour identifier et faire le suivi des budgets sensibles au genre dans le système de marqueurs de genre. Le Maroc et l'Ouganda sont en train de mettre en œuvre la budgétisation sensible au genre et à l'équité (GEB).

Etude de cas de l'Ouganda : Mme Leila Ssali, du Ministère du genre, a déclaré que la BSG en Ouganda a été rendue possible grâce à la Commission de l'égalité des chances (CEC). La CEC est un organe constitutionnel qui évalue le vote du budget national et les documents cadres du budget des collectivités locales ainsi que les Déclarations de Politique Ministérielle afin de déterminer le niveau de conformité avec les dispositions relatives à l'égalité des sexes et à l'équité. Des fonds supplémentaires sont alloués à la plupart des ministères qui fournissent principalement des services sociaux aux plus vulnérables, notamment les femmes, les filles, les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées, les pauvres et les jeunes. La Commission a renforcé les capacités du personnel technique et des dirigeants politiques dans le domaine de la planification et de la budgétisation sensible au genre et à l'équité (GEB). La CEC a adapté les outils d'évaluation du genre et de l'équité au plan de développement national III et à la nouvelle structure de planification et de budgétisation pour les documents-cadres budgétaires basés sur les programmes. En outre, la CEC a développé un outil d'évaluation du genre et de l'équité. Le système d'information sur la gestion du genre et de l'équité (GEMIS) a été mis à jour et aligné sur le plan de développement national III. Cette mise à jour permet de faire des évaluations en

ligne de la conformité avec les principes de genre et d'équité.

Discussions en plénière : Les principales discussions, recommandations et perspectives abordées au cours de cette session sont :

- Renforcer l'engagement des cadres supérieurs et consolider le dialogue entre les gestionnaires de programmes et les points focaux genre
- Améliorer la communication autour du concept pour lever les ambiguïtés et vulgariser les outils
- Institutionnalisation systématique des cellules genre et du point focal genre / BSG dans les ministères de tutelle et renforcement des capacités aux niveaux central et décentralisé
- Investissement dans le renforcement des capacités en matière d'analyse genre
- Œuvrer en faveur d'une budgétisation participative et inclusive, en attribuant un rôle clé aux mécanismes institutionnels chargés de la promotion du genre et de la société civile
- Implication plus forte des institutions d'audit pour garantir la responsabilité
- Développer des systèmes de gestion de l'information pour la collecte de données (désagrégées par sexe) destinées aux indicateurs, tout en garantissant la qualité et la fiabilité des données
- La coopération et les échanges Sud-Sud sont essentiels pour permettre aux pays d'apprendre et d'identifier les pratiques en matière de BSG applicables dans leur contexte

La BSG n'est pas seulement liée à la budgétisation, mais c'est un mécanisme d'intégration du genre tout au long du cycle de prise de décision politique, en commençant par son intégration dès le stade de la planification et l'utilisation des statistiques de genre comme éléments de preuve pour guider la planification. Des efforts sont nécessaires pour renforcer les capacités des États membres dans la mise en œuvre de cette approche et investir davantage dans les statistiques de genre et l'intégration du genre dans l'ensemble du cycle de planification et de budgétisation. La GEB est une bonne pratique à adopter par les autres pays. Dans la perspective 2030, il est important de partager les progrès et les meilleures pratiques de l'Afrique au lieu de se contenter de partager les échecs et les mauvaises pratiques.

Certes, la planification a été réalisée en grande partie, mais il y a des lacunes dans la mise en œuvre, l'analyse et l'utilisation réelle des données générées par la BSG. Il est nécessaire d'impliquer les organes de contrôle par la sensibilisation, la formation, le suivi de la mise en œuvre et de demander aux gouvernements des comptes sur l'utilisation des fonds afin d'éviter la corruption et s'assurer que les populations cibles sont touchées. Le ministère des finances est un acteur majeur dans ce processus et son rôle doit être explicité.

En route vers l'impact : Opportunités et défis dans l'utilisation des données sur le genre

Présidence : Linnet Miriti, BAD

Animation : Sophie Kenneally, PARIS21

Cette session présentée par Mme Sophie Kenneally de PARIS21 a mis le doigt sur les enseignements à tirer des opportunités et défis relatifs à l'utilisation des données sur le genre au niveau national et leur importance. L'utilisation des données sur le genre pour impulser et informer des changements significatifs dans les politiques et les programmes a été aussi abordée. Mme Kenneally a présenté les recherches en cours de PARIS21 sur les déterminants de l'utilisation des données sur le genre dans l'élaboration des politiques, qui sont actuellement menées au Rwanda, au Kenya, aux Maldives et en République dominicaine. Quatre perspectives émergent des études nationales ont été partagées avec les participants, notamment : la nécessité d'exploiter les compétences de l'écosystème des données sur le genre par le biais d'une collaboration significative : l'intérêt de compléter les statistiques officielles par une recherche qualitative afin de mieux comprendre les causes profondes et les conséquences des questions de genre ; l'importance des facteurs sociaux, politiques, culturels et autres facteurs contextuels pour influencer l'utilisation des données sur le genre ; et la nécessité de prendre en compte les besoins de tous les utilisateurs de données lors de la communication des données sur le genre.

L'expérience du Maroc : M. Khalid Soudi, HCP Maroc, a expliqué comment le gouvernement marocain a mis en œuvre la BSG et les avantages acquis. Il a fait état de l'initiative d'ONU Femmes dans le cadre du projet « État analytique des statistiques sensibles au genre au Maroc » qui vise à développer une feuille de route pour assurer un suivi systématique

et rigoureux de la mise en œuvre du programme « S'assurer que chaque femme et chaque fille compte ». M. Soudi a présenté l'approche utilisée, les réalisations et les principaux obstacles de la production, de l'analyse et de l'utilisation des statistiques sensibles au genre dans le contexte des ODD au Maroc.

L'expérience de l'Ouganda : Mme Leila Ssali, du Ministère du genre, a souligné l'utilisation par le gouvernement ougandais des statistiques de genre dans la conception de politiques, programmes et services visant à répondre aux besoins et aux défis de tous les genres sous l'égide du Ministère du genre, du Travail et du Développement social, et a cité quelques-unes des politiques qui ont été développées. Elle a aussi indiqué les modalités d'engagement des producteurs de statistiques de genre avec les décideurs politiques/utilisateurs de statistiques avant de présenter les défis rencontrés, les opportunités et les stratégies d'amélioration de la collecte et de l'utilisation des statistiques de genre.

PARIS21 a ensuite présidé un panel de discussion sur les expériences des études nationales au Rwanda et au Kenya. M. Edouard Munyamaliza, représentant de la société civile et consultant pour l'étude nationale au Rwanda, a partagé une perspective sur la façon dont les acteurs de la société civile peuvent contribuer dans l'utilisation des données sur le genre dans l'élaboration des politiques et a expliqué certains des résultats émergents du Rwanda. Mme Caroline Gatwiri Mutwiri, du Bureau national des statistiques du Kenya, a présenté aux participants le point de vue du BNS sur la contribution de l'utilisation des données sur le genre dans l'élaboration des politiques, ainsi que certains défis et opportunités spécifiques au niveau des régions, en s'appuyant sur l'expérience du Kenya dans l'étude sur l'utilisation des données sur le genre.

Conclusions jour 2

Les conclusions suivantes ont été tirées à partir des échanges lors des sessions du deuxième jour :

- Le travail non rémunéré est important d'un point de vue économique, car il empêche les femmes d'entrer sur le marché du travail ou d'y participer pleinement. Il y a un écart significatif entre les hommes et les femmes pour ce qui est du travail domestique et des soins non rémunérés ainsi que la contribution du travail de soins non rémunéré au PIB.
- Des politiques efficaces doivent s'articuler autour de la stratégie des 5R : reconnaître, réduire, réaffecter le travail non rémunéré, ainsi que récompenser et représenter les travailleurs non rémunérés. Un sixième R, axé sur le risque et la recherche, devrait être envisagé.
- Il faudra davantage de recherches pour mieux comprendre la dynamique de l'économie des soins dans différents contextes.
- Les travaux du groupe d'experts sur les EBT devraient être soumis à la Commission des Statistiques de l'ONU en 2024.
- Envisager l'inclusion du travail non rémunéré dans les comptes nationaux afin d'explorer les corrélations avec d'autres variables telles que les taux d'activité, le PIB, les inégalités et la pauvreté.
- Préconiser l'intervention et l'investissement de l'État afin de mieux rémunérer les travailleurs du secteur des soins, qui sont généralement mal payés avec pour conséquence des services de qualité médiocre.
- Œuvrer en faveur d'une budgétisation participative et inclusive, avec un rôle clé pour les mécanismes institutionnels chargés de la promotion du genre et à la société civile. Il s'agit également d'associer plus étroitement les institutions d'audit afin de garantir la responsabilité.
- Encourager la coopération et les échanges Sud-Sud car ils sont essentiels pour permettre aux pays d'apprendre et d'identifier les pratiques en matière de BSG applicables dans leur contexte.
- Investir pour mieux comprendre la transformation des données sur le genre en données utiles pour le changement de politique au niveau national, afin de mieux surmonter les obstacles existants et d'étendre les bonnes pratiques en matière d'action axée sur les données.

Indice de genre en Afrique 2023 : Processus et éléments clés

Animation et présidence : Koffi Marc Kouakou, BAD

L'intervenant de la CEA, M. Gonzaque Rosalie, a expliqué l'objectif de l'Indice de genre en Afrique (AGI) visant à combler les lacunes relatives aux données sur le genre. C'est un outil de plaidoyer pour soutenir les actions politiques visant un plus grand changement positif dans la vie des femmes et des filles. Egalement un outil pour la planification, la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des programmes sur la base de données factuelles. Il a aussi pour but de soutenir la réalisation d'une transformation équitable des économies africaines. Il est à noter que l'AGI est une mesure des résultats et que l'indice du genre des institutions sociales (SIGI) porte sur les lois, les normes sociales et les pratiques en matière d'inégalité entre les sexes en Afrique. L'AGI comprend des indicateurs regroupés permettant de mesurer les dimensions de l'égalité des genres dans le tissu social et économique, dans l'autonomisation et la représentation, ainsi que des indicateurs sur les TIC, l'environnement, le climat et les femmes en particulier. Dans les domaines des TIC, de l'environnement et du climat, des données sont collectées mais ne sont pas intégrées dans l'AGI par manque de preuves dans ces secteurs.

Dans sa présentation, Mme Roza Mamuye Bora de la BAD a décrit le processus d'élaboration de l'AGI en mettant l'accent sur les diverses activités et le calendrier, y compris la validation des données inter et intra-pays, ainsi que les leçons apprises du processus de collecte des données.

Résultats préliminaires de l'AGI : M. Marcus Cox de la BAD a présenté les résultats préliminaires de l'Indice de genre en Afrique 2023 et a reconnu le besoin réel de disposer de données actuelles dans toutes ses dimensions afin de rendre les indicateurs AGI utiles pour tous les pays. Au total, 32 pays ont amélioré leur score AGI, dont le Gabon, les Comores et l'île Maurice, mais des régressions sont notées dans 19 pays comme la Guinée Bissau entre autres. La régression est générale dans la dimension économique : 22 pays ont amélioré leur score économique entre 2019 et 2023 tandis que 29 pays ont régressé sur la même période. En revanche, il y a eu une augmentation du score de la dimension sociale. La dimension de l'autonomisation et de la représentation a obtenu un score plus faible par rapport aux autres dimensions, mais celle-ci a enregistré une hausse entre 2019 et 2023. Malgré les efforts déployés, il existe encore de très grandes lacunes en matière de données désagrégées par sexe dans tous les secteurs en termes de collecte, d'accessibilité, de fréquence et de régularité. Le site Web de l'AGI a également été présenté aux participants.

Recommandations : Les recommandations sommaires suivantes ont été formulées par M. Cox de la BAD sur la base des résultats de l'AGI 2023 :

- 1) Les mesures d'allègement de la dette devraient exempter les réductions de dépenses pour les services destinés aux femmes et encourager les approches sensibles au genre pour réduire les pressions de la dette
- 2) Accélérer le développement de systèmes de protection sociale sensibles au genre et aux chocs, en mettant l'accent sur l'inclusion des ménages dirigés par des femmes et des enfants et sur les populations déplacées
- 3) Mettre davantage l'accent sur la dimension genre dans les stratégies nationales agricoles et alimentaires, afin de mieux atténuer l'impact de l'insécurité alimentaire sur les femmes. Veiller à la désagrégation des données de la sécurité alimentaire par sexe, âge et handicap, afin de mieux comprendre les différents impacts des crises
- 4) Effectuer des recherches et des analyses de collecte de données relatives aux causes de la sous-performance des garçons dans les niveaux supérieurs de l'éducation et introduire des mesures politiques pour s'assurer qu'ils ne sont pas laissés en rade
- 5) Reconnaître le rôle important des femmes dans l'adaptation au niveau communautaire et renforcer leur voix dans la prise de décision pour une meilleure résilience
- 6) Mettre davantage l'accent sur l'identification et la réponse aux besoins des femmes et des filles dans les situations d'urgence humanitaire et de déplacement massif.

Indice de l'égalité des genres en Afrique (AGI) : Panel sur les nouveaux modèles et recommandations stratégiques

Présidence : Meriem Ait Ouyahia, PARIS21

Animation : Koffi Marc Kouakou, BAD

Modération : Barbara KY, commission UEMOA

Panélistes : Amadou Diallo - Mali, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Gwatura Priscilla - Zimbabwe, Ministère du genre, Keiso Matashane Marite - CEA, Linnet Minrit - BAD

Ce panel a permis d'examiner les recommandations formulées sur la base des conclusions de l'AGI. M. Amadou Diallo, du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille du Mali, a salué l'inclusion de la recommandation visant à identifier et à répondre aux besoins des femmes et des filles dans les situations d'urgence humanitaire et de déplacement massif, vu le contexte de guerre du pays et le budget que l'État a consacré à cette problématique.

Mme Gwatura Priscilla, du Ministère du genre du Zimbabwe, a mis l'accent sur la recommandation relative à l'accélération du développement de systèmes de protection sociale sensibles au genre et aux catastrophes, avec une attention particulière sur l'inclusion des ménages dirigés par des femmes et des enfants et les populations déplacées. Elle a reconnu l'effet des chocs et des catastrophes sur les femmes et les filles et a indiqué que le pays était en train de réajuster sa politique en matière de VBG afin d'intégrer ces nouvelles questions et de travailler avec les leaders culturels. Elle a également encouragé la participation des hommes pour mettre en place un centre unique de réponse aux VBG. Pour ce qui est de l'autonomisation des femmes, le Zimbabwe a mis en place des mesures de résilience économique et d'autonomisation pour les femmes du secteur informel, y compris un fonds de développement communautaire. Sur le plan de l'éducation, il offre des bourses d'études, des repas à l'école, etc.

Mme Keiso Matashane Marite, de la CEA, a souligné la forte politisation de l'égalité des genres, ainsi que leur application moindre et leur production modérée de données. Elle a insisté sur la nécessité d'établir des partenariats pour la production de données et la garantie d'un développement transformationnel. La CEA élabore actuellement un programme visant à développer les compétences des femmes dans le digital et fera la cartographie des données existantes (statistiques de genre) pour cibler les interventions et changer les moyens d'existence. Elle assurera le suivi et l'évaluation avec des institutions et des systèmes solides à des fins d'observation pour renforcer la résilience face aux chocs. En cela, l'AGI est un bon pas en avant.

Mme Linnet Minrit, de la BAD, est revenue sur notre connaissance des causes profondes de l'inégalité des genres et a encouragé les pays à les corriger et ce, en s'appuyant sur des données. Il convient de déterminer les actions à entreprendre pour la mobilisation des fonds de promotion de l'égalité des genres, de réorienter les fonds suite aux chocs et encourager les pays à adopter une budgétisation sensible au genre. L'engagement des pays en faveur de l'égalité des genres sera mesuré par rapport au budget alloué. L'inégalité des genres doit être une question nationale d'une importance suprême, comme c'est le cas en Zambie. Chaque pays doit fournir les données pour démontrer le niveau de l'égalité des genres face aux situations de choc, de changement climatique, de technologie et de coups durs.

Priorités absolues en matière de mesures politiques et d'investissements pour la promotion de l'égalité des genres : Cette discussion ouverte a porté sur la qualité des données relatives à l'égalité des sexes en Afrique et sur l'identification des actions et des investissements prioritaires pour promouvoir l'égalité des sexes en Afrique. Les questions directrices étaient les suivantes : Quelles sont les principales tendances en matière d'égalité des sexes dans votre pays ? Quels exemples pouvez-vous donner en matière de politiques et d'initiatives réussies en faveur de la promotion de l'égalité des genres ? Quelles recommandations souhaiteriez-vous voir figurer dans le rapport analytique de l'AGI ?

Discussions en plénière : Il y a eu beaucoup de données et de politiques sur l'égalité des genres, mais ce forum ne porte ni sur la manière de s'attaquer aux mentalités, aux attitudes et aux causes, ni sur la manière de mobiliser une volonté politique afin d'allouer davantage de ressources à la promotion de l'égalité des sexes dans la perspective d'un changement. Pour identifier, situer et résoudre la question de l'égalité des genres, les pays doivent utiliser les statistiques régionales, car la situation actuelle n'est pas forcément la même dans tout le pays, d'où la nécessité de cibler les interventions sur la base d'une désagrégation détaillée des données. Par exemple, comment l'AGI peut-il être adapté à un pays donné ? Il est important que les pays mettent davantage l'accent sur la diffusion des données aux niveaux stratégiques du gouvernement afin d'en assurer l'utilisation. Les pays doivent également envisager le recours à des

sources de données multiples pour combler les lacunes en matière de données sur le genre. Le renforcement des capacités sur les questions relatives au changement climatique est donc nécessaire pour résoudre la problématique de l'égalité des sexes.

Les participants ont manifesté un vif intérêt pour la méthodologie AGI, notamment pour le calcul du modèle et des scores des données, pour savoir si une analyse de sensibilité a été effectuée lors du calcul et si la confusion des indicateurs a été prise en compte pour garantir la fiabilité et la comparaison des intervalles de confiance. Les participants ont été invités à examiner la méthodologie AGI publiée.

Initiative « Données pour la Santé » et la dimension genre

Présidence : Fatouma Sissoko, CEA

Animation : Pamela Kakande, CEA

Mme Joan Sara Thomas, de l'initiative « Données pour la santé » (D4H) de Vital Strategies, a fait une présentation sur l'intégration de l'équité de genre axée sur les enseignements de l'intégration de l'équité du genre dans les systèmes CRVS. Parmi les messages clés à retenir, on peut citer la facilité d'accès aux données de routine, qui constituent une source essentielle pour l'analyse des données sexospécifiques. La triangulation des données avec d'autres sources permet d'obtenir une image plus complète de la santé, compte tenu des nombreux référentiels et portails de données sur le genre, mais ces données doivent être interprétées de manière appropriée. L'analyse des données sexospécifiques est une condition préalable à la stratégie d'intégration du genre. Toutefois, il faut un leadership et un engagement soutenus pour renforcer le système d'enregistrement des faits et de statistiques d'état civil (CRVS) dans une optique de transformation du genre et régler les nombreuses problèmes qu'un individu doit faire face tout au long de sa vie.

Les systèmes CRVS étant une source de données fondamentale pour tous les gouvernements, il est important de les renforcer, d'augmenter les investissements en leur faveur, vu que 34 indicateurs des ODD sur les 54 liés au genre sont dérivés des données CRVS. L'intervenant a présenté quelques enseignements tirés par D4H en matière d'intégration de l'égalité des sexes dans les systèmes CRVS. Parmi les considérations critiques émises par D4H dans huit pays africains, on peut citer :

- 1) la nécessité de procéder à un examen systématique des cadres juridiques et réglementaires
- 2) le renforcement des mécanismes de coordination entre les agences
- 3) la réalisation d'une évaluation complète des systèmes CRVS afin de comprendre les processus actuels et d'identifier les préjugés sexistes et les causes profondes de l'inégalité entre les sexes
- 4) le renforcement des capacités des parties prenantes du CRVS et des travailleurs de la santé en matière de certification médicale des causes de décès et de codage de la classification internationale des maladies pour une identification correcte des différentes causes de décès préoccupantes et mettre en lumière les cas de violence à l'égard des femmes souvent invisibles
- 5) Intégration d'une perspective genre dans la production de rapports analytiques de routine sur les statistiques démographiques pour améliorer le processus d'élaboration des politiques

Le genre dans l'état civil et les statistiques démographiques

Animation : Pamela Kakande, CEA

Modératrices : Pamela Kakande et Fatouma Sissoko, CEA

Panélistes : Rosalie Ndjokam, BNS Cameroun, Mbene Lo, BNS Sénégal, Moyo Xolani, BNS Zimbabwe, Mariam Kitembe, BNS Tanzanie

L'objectif de cette session était de faire comprendre les stratégies d'intégration du genre dans l'amélioration du système d'enregistrement à l'état civil et des statistiques démographiques (CRVS). Il s'agissait également d'explorer les questions de genre dans l'amélioration du système CRVS et la façon dont les pays peuvent intégrer des approches sensibles au genre dans les processus opérationnels du CRVS et étudier comment les pays peuvent utiliser les statistiques de l'état civil pour combler les lacunes en matière de données dans le cadre du suivi des progrès des ODD à l'approche de l'échéance de l'agenda 2030. De ce fait, un panel a été organisé avec quatre pays pour 1) explorer les niveaux de connaissance sur l'égalité des sexes et l'importance de comprendre le rôle du genre dans la garantie de l'égalité des chances. 2) exprimer les défis auxquels les pays sont confrontés dans le cadre de l'intégration du genre et les possibilités de créer des synergies avec les statistiques de genre. 3) proposer des considérations clés en matière de genre à l'intention des acteurs et des décideurs politiques pour la formulation des stratégies et des politiques. 4) formuler des recommandations sur la base des expériences et des leçons apprises

par les pays dotés de systèmes CRVS qui ont réussi à intégrer la dimension genre.

L'expérience de la Tanzanie : Mme Mariam Kitembe (BNS) a souligné le soutien apporté par les cadres institutionnels et juridiques au processus d'enregistrement à l'état civil et à l'accès aux pièces d'identité légales pour hommes et femmes. Le système CRVS actuel en Tanzanie est organisé par diverses politiques et lois sectorielles régissant les questions d'enregistrement des naissances et des décès, ainsi que la Loi sur le mariage qui régit les questions de mariage et de divorce. La Tanzanie a procédé à une évaluation du système CRVS et à la révision complète de la Loi sur les naissances et les décès. Ce processus a apporté les améliorations suivantes 1) décentralisation des bureaux d'état civil, améliorant considérablement l'accès aux services d'enregistrement et augmentant le nombre d'actes enregistrés sur le lieu de survenance 2) suppression des frais pour les premiers enregistrements et amélioration de la délivrance des certificats. 3) l'utilisation de l'innovation dans la saisie des données via les smartphones a amélioré la disponibilité des données en temps voulu.

L'expérience du Zimbabwe : M. Moyo Xolani (BNS) a insisté sur le fait que les considérations de genre et les populations vulnérables ne sont pas suffisamment prises en compte dans le système d'amélioration du CRVS au Zimbabwe pour combler les lacunes en matière de données sur le genre. L'état civil ne fournit pas de données désagrégées qui faciliteraient l'analyse des questions de genre. L'enregistrement des naissances d'enfants nés hors mariage est compliqué à cause de la stigmatisation et des barrières culturelles, mais l'ampleur du problème peut être mesurée à partir des données administratives si l'enregistrement est complet. Certaines filles abandonnent l'école par manque de documents d'enregistrement de naissance et du fait que l'enregistrement de leur naissance n'est pas connu mais peut être obtenu auprès de l'état civil. Par ailleurs, le système CRVS ne contient pas suffisamment d'informations sur l'enregistrement des mariages traditionnels ou coutumiers. L'intégration de la dimension genre demeure un défi. L'enregistrement des décès résultant de mauvaises pratiques culturelles telles que les mutilations génitales féminines illégales et la circoncision masculine non professionnelle peut être obtenu auprès des services chargés de l'application de la loi et non dans le système de l'état civil.

L'expérience du Cameroun : Mme Rosalie Ndjokam (BNS) a montré les modalités d'intégration des considérations de genre dans l'élaboration des processus opérationnels du CRVS. Elle a précisé que cette intégration a lieu au cours de la compilation des statistiques de l'état civil, les demandeurs remplissent un formulaire de déclaration où le sexe du bénéficiaire (enfant ou personne décédée) est indiqué, ce qui constitue alors la composante de genre dans les statistiques de l'état civil. Au Cameroun, la famille est patriarcale et les faits d'état civil sont généralement déclarés par les hommes. Par conséquent, lorsque le père ne souhaite pas déclarer la naissance de sa fille, l'acte de naissance n'est pas délivré. L'enregistrement des enfants à la naissance est la première étape pour assurer leur reconnaissance devant la loi. Il s'agit de protéger leurs droits et de veiller à ce que toute violation de ces droits ne passe pas inaperçue.

L'expérience du Sénégal : Mme Mbene Lo (BNS) a présenté le faible taux d'enregistrement des faits d'état civil comme l'un des défis majeurs du système d'état civil sénégalais. Par exemple, plus de 60% des décès ne sont pas déclarés et les causes des décès ne sont pas mentionnées dans les registres. Les recensements et les enquêtes réalisés par le BNS ne fournissent pas de statistiques de l'état civil. Toutefois, le Ministère de l'Education procède à l'identification et à la régularisation des enfants scolarisés qui n'ont pas d'acte de naissance pour répondre à la problématique des mères adolescentes. La Direction de l'état civil est en train de déployer des efforts pour moderniser et numériser ses services.

Discussion en plénière : Le quota de femmes officiers d'état civil doit être augmenté et les femmes seront sensibilisées sur l'importance de la déclaration des naissances. Pour les naissances en dehors des hôpitaux, il est nécessaire de former les accoucheuses traditionnelles afin de faciliter la déclaration et l'enregistrement. Le CRVS en Afrique ne s'est pas focalisé sur le côté de la demande par le plaidoyer et la sensibilisation sur l'enregistrement des naissances et des décès. Il est donc essentiel que l'Afrique s'intéresse à cet aspect, notamment chez les mères qui sont les gardiennes. Le côté de l'offre, qui consiste à garantir le bon fonctionnement des systèmes d'état civil, se comporte bien, de sorte que lorsque nous aborderons les questions de genre, nous pourrions nous assurer de la pleine réalisation de l'état civil. Il est nécessaire d'identifier les personnes qui manquent dans le processus d'enregistrement afin de pouvoir les cibler. Certains ont souligné que les pays peuvent obtenir des données pour plusieurs indicateurs des ODD en se focalisant sur l'état civil, et ont mis l'accent sur le rôle que les femmes doivent jouer à cet égard.

La coordination et le manque de capacités en matière de registre d'état civil constituent un défi dans de nombreux pays en fonction des réalités. Intégrer les différents systèmes d'enregistrement des personnes pour créer des registres démographiques est une solution idéale. Il y a eu des inquiétudes quant à l'utilisation des données du registre démographique pour les rapports sur les ODD, étant donné le faible niveau de couverture et d'exhaustivité. La CEA recommande à cet égard le calcul de la couverture et de l'exhaustivité lors de la compilation des rapports sur les statistiques de l'état civil. Mais le problème se pose au niveau du dénominateur, qui est la population projetée de façon imprécise. La CEA recommande également un rapport sur les statistiques de l'état civil, quel que soit le niveau d'exhaustivité, afin de résoudre les autres problèmes posés par le processus du registre d'état civil.

Certains se sont interrogés sur la possibilité pour les pays d'utiliser les recensements de la population et de l'habitat pour augmenter les enregistrements d'état civil pendant le recensement. Il a été évoqué la possibilité d'utiliser le recensement pour faire le suivi et le relier les naissances dans le recensement aux données de l'état civil afin d'établir les naissances qui n'ont pas été enregistrées. Les recensements devraient donc comporter des questions permettant d'établir les niveaux d'enregistrement.

En résumé, il est important pour les pays d'exploiter les approches novatrices existantes en matière d'intégration du genre dans les systèmes d'enregistrement des faits et de statistiques d'état civil (CRVS). Les études juridiques et institutionnelles montrent que la non-discrimination dans les états civils est minimale en Afrique. Il est nécessaire d'utiliser les sources de données non traditionnelles et de numériser, moderniser et transformer les états civils afin de garantir un enregistrement continu et d'incorporer le SIG dans le CRVS et d'identifier ceux qui sont laissés en rade. Il faut également renforcer la participation des parties prenantes et des partenaires à toutes les étapes du CRVS, y compris le renforcement des capacités. Pour finir, les pays doivent procéder à des évaluations du CRVS afin d'identifier les actions à entreprendre pour améliorer, comprendre les synergies et documenter les enseignements et les meilleures pratiques comme l'a recommandé la sixième conférence des ministres chargés de l'état civil.

Conclusions jour 3

Sur la base des délibérations de la session sur l'AGI, il a été conclu l'adoption par les entités régionales d'un modèle de récompense et de reconnaissance pour les pays les plus performants. Les pays sont encouragés à adopter une coopération sud-sud pour améliorer l'apprentissage, par exemple le Maroc est une référence en matière de BSG, la Namibie excelle dans la coordination de l'égalité des genres. L'équipe de la BAD a été invitée à présenter les nouveaux enseignements et les bonnes pratiques leçons émergentes et les bonnes pratiques des différents pays via l'AGI. L'une des recommandations a été le renforcement des partenariats en temps de crise entre les ministères d'un même pays, afin de ne pas perdre les acquis en matière d'égalité des genres.

Parmi les mesures à effet rapide et les principales recommandations issues du panel sur le genre et l'état civil, on peut citer celles-ci :

- Les pays doivent établir des priorités pour éliminer les disparités entre les sexes dans la couverture des CRVS et des documents d'identité légaux pour les adultes par l'augmentation de l'enregistrement des naissances, étant donné son rôle potentiel dans la protection des filles contre la traite et les mariages précoces. En outre, la priorité sera l'accès de toutes les femmes adultes à des documents d'identité légaux afin de garantir l'accès aux services, y compris la participation à la vie politique. Il s'agit de veiller à l'enregistrement de tous les mariages et divorces, et à ce que les veuves disposent du certificat de décès de leur mari, tout en tenant compte des différents types de mariages. L'augmentation de la couverture de l'enregistrement des décès (y compris les causes du décès) devrait être une priorité dans les pays ayant déjà réalisé un enregistrement complet des naissances, des mariages et des divorces et disposant de systèmes de santé capables d'identifier de manière fiable les causes sous-jacentes de décès.
- Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans les CRVS; établir un partenariat multisectoriel avec tous les producteurs de statistiques de l'état civil. Former les acteurs sur l'approche de sensibilisation de la population sur la déclaration des faits d'état civil.

Pour garantir des statistiques de l'état civil sensibles au genre, les dispositions suivantes ont été proposées :

- Les bureaux nationaux de statistiques, les bureaux d'état civil et le mécanisme de promotion de l'égalité des sexes devraient collaborer, notamment pour la conception des formulaires d'enregistrement, conformément aux principes et recommandations des Nations unies pour les systèmes de statistiques de l'état civil, qui permettent l'enregistrement des deux sexes et des individus intersexués ou indéfinis. Les données de l'état civil permettront aux BNS de les comparer et de les valider avec celles du recensement de la population.
- Produire des rapports thématiques sur les statistiques de l'état civil intégrant la dimension genre, y compris des données provenant d'autres recensements et enquêtes démographiques majeurs.
- Utiliser l'analyse des données spatiales pour établir la cartographie et utiliser les coordonnées des ménages afin d'identifier les zones sensibles (ménages qui déclarent ne pas avoir enregistré de faits d'état civil) et orienter les interventions vers ces zones.
- Mise en place d'un système de soutien du BNS pour les employés du Registre central qui travaillent sur le CRVS aux niveaux national et local pour garantir la vérification et la validation des données aux niveaux inférieurs avant leur soumission au siège du BNS pour complément. Il convient par ailleurs de collaborer dans le cadre de l'analyse des données, de la rédaction et de la diffusion des rapports afin de garantir l'intégration

de la dimension genre dans les statistiques de l'état civil et de ne laisser personne pour compte.

- Documenter et publier les avantages de l'élimination des disparités entre les sexes. Il est essentiel de disposer de preuves crédibles des avantages de l'élimination des disparités entre les sexes en matière de CRVS et d'accès aux documents d'identité pour adultes afin de justifier l'allocation des ressources nécessaires à leur élimination.

Paysage des statistiques de genre en Afrique

Présidence : Linnet Miriti, BAD

Animation : William Muhwava, CEA et Linnet Miriti, BAD

Cette session a plutôt porté sur les statistiques de genre dans les États fragiles et ceux en transition. Il s'agit de discuter de la manière dont les statistiques de genre peuvent renforcer la résilience et la vulnérabilité en cas de catastrophe (climat et insécurité), ainsi que du lien entre les statistiques de genre et les contextes humanitaires.

Projet de renforcement des capacités en matière de statistiques de genre et de systèmes de suivi : M. William Muhwava de la CEA a présenté le rapport sur l'état de la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités en matière de statistiques de genre et de systèmes de suivi (CBGenSMS). Le projet est mis en œuvre au Burundi, au Mozambique, au Sud Soudan et au Zimbabwe par la section CEA du Centre africain de Statistique et Egalité des Sexes et Autonomisation des Femmes (GEWE). Les résultats attendus du projet sont : 1) produire des statistiques sur le genre qualitatives, comparables et régulières afin de combler les lacunes des données nationales et respecter les engagements des pays en transition en matière de politiques et de rapports dans le cadre des ODD et 2) intégrer dans les mécanismes de suivi et de rapport des indicateurs de genre dans les différents secteurs de la République du Burundi.

La composante I du projet porte sur le renforcement des capacités en matière de statistiques de genre au Mozambique et au Zimbabwe, tandis que la composante II intègre le système de suivi et de rapport des statistiques de genre dans les quatre pays. La composante III met l'accent sur l'intégration du genre dans la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS). L'intervenant a présenté l'état d'avancement du projet avant d'énumérer les défis à relever, notamment les déficits budgétaires qui ont retardé la réalisation des enquêtes sur l'emploi du temps, la soumission tardive des outils élaborés pour les rapports d'analyse situationnelle de la SNDS et du CBGenSMS. Les lignes d'action proposées sont la fusion des expériences, l'innovation, les partenariats, la coopération Sud-Sud et la lutte contre le scandale de l'invisibilité qui est la principale source d'exclusion et d'inégalité.

Les pays ont partagé leurs expériences en matière de collecte et de compilation de statistiques de genre dans les contextes de sortie de crise, de catastrophe climatique et de sanctions économiques. Faisant référence à la **République centrafricaine** qui a connu une crise, M. Jonas Dieudonné Ngouadède a mis l'accent sur les pays qui ont eu recours à des partenariats pour assurer la production de données, y compris le conseil post-traumatique. Le Burundi est en train de se remettre de la crise. Mme Priscille Munezero a indiqué la nécessité pour le pays de renforcer la coordination entre les ministères et le BNS et la diffusion des statistiques de genre dans les régions qui étaient inaccessibles. M. Mazive Elisio (BNS) a présenté la situation de catastrophe au Mozambique, caractérisée par des inondations et des cyclones cycliques, et l'absence de méthode systématique de compilation des données. Le pays s'est toutefois accordé sur de nouveaux indicateurs pertinents qui seront compilés et désagrégés par sexe. M. Moyo Xolani (BNS) a évoqué les difficultés économiques rencontrées par le Zimbabwe soumis aux sanctions internationales qui ont empêché la bonne exécution des activités de collecte de données. A titre d'exemple, l'augmentation de l'inflation au cours d'une enquête a entraîné un déficit budgétaire et l'interruption des activités financées par les partenaires au développement. Les mécanismes de résilience comprennent le réajustement de la taille de l'échantillon et de la conception pour s'adapter au budget. En conclusion, les études peuvent porter sur de nouveaux domaines tels que les effets de l'inflation sur l'égalité entre les sexes.

D'autres réflexions supplémentaires ont été faites par ONU Femmes sur la collecte de données en situation humanitaire, y compris les efforts déployés actuellement. L'organisation membre du Groupe d'Experts Inter-Agences sur les statistiques de genre (IAEG-GS) a développé une stratégie sur le genre dans les contextes humanitaires jusqu'alors négligées, et ce en collaboration avec OCHA, le Programme alimentaire mondial et les OSC. ONU Femmes a adopté une communauté de pratiques visant spécifiquement à déterminer les méthodes d'information des statistiques de genre dans les processus de travail et les éventuels outils en place pour combler les lacunes en matière de données. L'Organisation envisage de faire une analyse approfondie des données humanitaires existantes et de développer une boîte à outils sur la production et l'utilisation de données sur le genre dans les contextes humanitaires. Pour ce qui est des pays en situation d'urgence et d'insécurité chroniques, la mise en place d'un système statistique résilient est au centre d'un débat, comme en Somalie. Toutefois, il convient d'adopter une approche tout à fait différente dans les situations d'urgence soudaines, comme par exemple au Soudan, où les systèmes existants sont devenus en peu de temps non fonctionnels. Dans les contextes humanitaires, il est important pour les pays de faire preuve d'innovation, par exemple par l'adoption de moyens

alternatifs de collecte de données tels que l'utilisation de motos avec des formulaires simples, l'utilisation de données générées par les citoyens et le recours aux organisations communautaires.

Les pays sélectionnés ont également partagé leurs expériences et propositions concernant les méthodes de production de statistiques de genre dans les situations d'urgence et de crise. Le **Niger**, qui est actuellement en guerre contre le terrorisme et les groupes armés, a développé une stratégie de communication pour plaider en faveur de l'utilisation des statistiques, ce qui a facilité la diffusion des statistiques de genre et ses implications, notamment le recours à des escortes de sécurité lors de la collecte des données, le recours à des habitants des zones touchées comme agents recenseurs, mais la collecte de données numériques n'est pas autorisée par le gouvernement pour des raisons de sécurité. Le Niger a également présenté les résultats préliminaires d'une étude menée par ONU Femmes sur l'impact des restrictions imposées par la CEDEAO après le coup d'État. Le **Mali** a également adopté une stratégie similaire à celle du Niger pour collecter des données en période d'insécurité et a élaboré un document stratégique sur la collecte de données. Il en est de même pour le **Burkina Faso** qui a adopté l'approche utilisée par le Niger pour la collecte de données. Le Malawi a été confronté à un violent cyclone et diverses organisations sont intervenues avec des outils de collecte de données non harmonisés; d'où l'élaboration d'un outil harmonisé par le BNS.

Discussion en plénière : Les participants ont évoqué la question préoccupante de la meilleure méthode de collecte de données dans les pays en transition ou fragiles ainsi que la manière de combler les lacunes des statistiques de genre et le renforcement de la résilience. Le débat a été posé concernant la possibilité pour le Groupe africain sur les statistiques de genre de développer de nouveaux outils harmonisés pour la collecte de données dans les situations d'urgence, y compris de nouveaux indicateurs pour assurer la comparabilité. La question du renforcement des capacités sur la méthode d'utilisation des statistiques dans de telles situations afin d'éclairer les politiques a été aussi abordée. Un participant a recommandé l'utilisation des Big Data pour la saisie et l'analyse de la situation en cas de catastrophe. Le renforcement des capacités est nécessaire pour examiner les modalités d'intégration de l'approche genre dans un système statistique résilient, pour construire un État résilient et faire face au changement climatique.

Programme Women Count (Les femmes comptent) : Dans sa présentation, la représentante d'ONU Femmes a souligné les efforts déployés pour passer des données à l'impact en Afrique, notamment le Programme africain sur les statistiques de genre. L'objectif du programme Women Count est d'accroître l'utilisation des statistiques de genre dans les politiques à travers un environnement propice, une production accrue et un meilleur accès aux statistiques de genre pour assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Les réalisations du Programme depuis 2017 ainsi que les modèles de mise en œuvre, les priorités et les principaux partenaires ont été mis en lumière.

Intégration de la dimension genre dans la SNDS et analyse des statistiques de genre en Afrique

Présidence : Egidia Rukundo, BAD

Animation : Meriem Ait Ouyahia, PARIS21

Mme. Meriem Ait Ouyahia de PARIS21 a souligné le caractère essentiel de la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) pour faire progresser l'égalité entre les sexes. En effet, celle-ci dirigée par le gouvernement, oriente les priorités en matière de production, de diffusion et d'utilisation des données pour le système statistique national (SSN), ainsi que le développement général des capacités statistiques. Parmi les principaux points d'entrée des données sur le genre dans le cycle de vie de la SNDS figurent l'identification et l'engagement des parties prenantes, l'évaluation de l'état actuel des statistiques de genre et l'élaboration de stratégies visant à améliorer les statistiques sur le genre. Selon le rapport de PARIS21, l'Afrique est à la tête dans la mise en œuvre de la SNDS, par rapport aux régions de l'Amérique latine et de l'Asie-Pacifique. Pour conclure, elle a partagé quelques ressources en ligne, par exemple les lignes directrices du module de la SNDS sur les statistiques de genre, les lignes directrices de l'analyse des statistiques de genre et les résultats de l'analyse des statistiques de genre dans neuf pays.

Le consultant d'ONU Femmes a souligné l'importance de l'évaluation des systèmes statistiques de genre avant de présenter les éléments clés du processus de mise en œuvre de l'évaluation. Il a également partagé les leçons apprises dans le soutien des pays à l'évaluation des statistiques de genre. Il a souligné 1) le rôle prépondérant des BNS dans la production de statistiques de genre, 2) la nécessité pour les pays de soutenir la structuration, l'institutionnalisation et le renforcement des capacités en matière de statistiques de genre, 3) la nécessité de coordination des interventions des bailleurs dans le domaine des statistiques de genre, 4) la mise en place de structures statistiques dans les ministères en charge des questions de genre, 5) la promotion de produits statistiques qui améliorent les statistiques de genre, 6) l'intégration de la perspective genre dans la SNDS, avec une attention particulière pour les statistiques des VBG, du emploi du temps, etc.

L'expérience du Sénégal : Mme Mbene Lo du BNS Sénégal a présenté l'évaluation de l'intégration du genre dans la SNDS III ainsi que les défis de la prochaine SNDS IV. En ce qui concerne la SNDS III, sa mise en œuvre a été limitée par l'insuffisance des ressources humaines et financières et par la pandémie de COVID19. Il en est ainsi de la production de statistiques sociales et de certaines enquêtes et recensements, qui étaient certes disponibles, mais diffusés tardivement. Par ailleurs, les données des enquêtes et des recensements désagrégés par sexe n'ont pas été utilisées pour l'analyse. Parmi les quelques défis restants à relever pour la mise en œuvre de la SNDS IV figurent : la mise en place d'un système d'information intégré sur les statistiques de genre, impliquant les structures étatiques, les bailleurs de fonds, les autorités locales et la société civile ; le développement et la mise en œuvre d'un plan national de communication sur le genre ; la collecte systématique de données désagrégées par sexe dans tous les secteurs, et la production d'un bulletin ou d'un répertoire sur le genre ; le développement et la mise en œuvre d'un plan national de suivi de l'intégration du genre dans les programmes publics ; le renforcement des capacités techniques des élus locaux et du personnel technique dans la production d'outils et de méthodes de collecte et d'analyse des données sur le genre.

Discussion en plénière : Certains pays souhaiteraient bénéficier d'un soutien pour l'intégration de la dimension genre et le développement de leur SNDS. Les participants ont salué les efforts déployés par PARIS21 et ONU Femmes pour soutenir l'évaluation des statistiques de genre et l'intégration de la dimension genre dans leur SNDS.

Projet de méthodologie de collecte de données ICBT à l'échelle du continent

Présidence : Conrad Mudibo, ONU Femmes

Animation : Fatouma Sissoko, CEA

La représentante de la CEA a présenté le projet de méthodologie de collecte de données sur le commerce transfrontalier international (ICBT) à l'échelle du continent. A son avis, les pays doivent collecter des données sur le commerce transfrontalier international, étant donné qu'il représente 30 à 70% du commerce formel et qu'il doit donc être surveillé à l'aide d'une méthodologie commune afin d'éviter la sous-estimation des estimations du commerce intra-africain et de permettre la comparabilité des données. La plupart des commerçants sont des femmes (environ 70%), d'où l'importance d'analyser et de documenter les questions d'égalité entre les sexes. L'élaboration de la méthodologie continentale pour le commerce intra-africain a impliqué les commissions économiques régionales (CER), les BNS, les institutions multilatérales et les institutions transfrontalières, en commençant par un consensus sur les définitions. L'un des points du commerce transfrontalier informel concerne les douaniers qui doivent ignorer les marchandises en petites quantités que les femmes ont tendance à charger pour diverses raisons. Les étapes suivantes sont l'expérimentation de la méthodologie dans certains pays, son adoption par les États membres de l'UA et l'institutionnalisation de la collecte de données sur le commerce transfrontalier informel.

Discussion en plénière : Les participants ont souligné la nécessité d'institutionnaliser la méthodologie de collecte de données dans le cadre de la mesure de l'ICBT en Afrique, étant donné que les femmes y sont majoritaires.

Données sur l'environnement et la dimension genre

Présidence : Roza Mamuye Bora, BAD

Animation : Michelle Seroussi et Isabella Schmidt, ONU Femmes

M. Mitra Sadananda d'ONU Femmes Tanzanie a expliqué comment les données existantes peuvent être utilisées pour comprendre le lien entre le genre et le climat, par exemple en fusionnant des séries de données préexistantes à l'aide d'identifiants uniques provenant d'informations géospatiales avec les dernières estimations disponibles pour le SIG et les données d'enquêtes démographiques et de santé, ainsi que les Big Data. Elle a également présenté des outils d'enquête destinés à mesurer le lien entre le genre et l'environnement à partir d'une enquête élaborée par ONU Femmes en étroite collaboration avec la FAO, l'OIT, l'UICN, le PNUE, l'UNDRR et l'UNESCAP.

L'expérience de la Tanzanie : Mme Mariam Kitembe, du BNS Tanzanie, a expliqué comment son pays a pu produire un rapport sur les données environnementales et le genre à partir des données du recensement de la population et de l'habitat. Elle a évoqué les questions environnementales contenues dans les questionnaires sur les ménages et la communauté, qui serviront à analyser et à élaborer un plan directeur dédié à l'environnement pour les enquêtes ultérieures. Les défis posés par la production de statistiques environnementales sont entre autres : 1) le

manque de capacité à produire des statistiques environnementales liées au genre, 2) l'étude nécessite davantage d'observations à différentes saisons, 3) une enquête qualitative est nécessaire en complément de l'enquête quantitative, 4) certains indicateurs tels que la dégradation des sols peuvent être identifiés par le système de technologie SIG afin de permettre l'affichage visuel des statistiques sur une carte qui n'est pas toujours facilement accessible.

Discussion en plénière : Les participants ont relevé la nécessité de focaliser la méthodologie et de générer des données standardisées sur les questions de genre concernant l'environnement et le changement climatique afin de renseigner la demande de l'économie bleue. L'analyse géospatiale réalisée en Tanzanie a montré que les femmes étaient plus nombreuses dans les zones arides, ce qui devrait inciter les décideurs à exploiter les données fournies par les BNS pour cibler les interventions. Le Kenya a identifié les zones plus vulnérables associées au genre et au changement climatique qui peuvent servir de leçons.

La violence basée sur le genre facilitée par la technologie

Présidence : Keiso Matashane-Marite

Animation : Raphaëlle Rafin, ONU Femmes

Dans son intervention, la représentante d'ONU Femmes a présenté les développements méthodologiques au niveau mondial depuis 2022 qui visent à combler les lacunes de mesure de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie, y compris les prochains travaux en 2024. La session avait également pour but de déterminer les contributions que l'Afrique pourrait apporter et de partager certaines expériences de mesure de cette violence.

L'expérience du Bénin : M. Nassirou Kassoumou du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance/Observatoire de la Famille, de la Femme et de l'Enfant a présenté la mesure de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie dans le cadre d'une enquête sur les violences basées sur le genre (VBG). Il a souligné les difficultés rencontrées dans l'identification des victimes/survivants des VBG pour des entretiens qualitatifs, le refus et/ou la réticence de certains officiers de police à accorder des entretiens, la difficulté à mener certains entretiens en raison de la complexité du sujet et du fait que les auteurs de ces violences se trouvent généralement à proximité. Le Ministère des Affaires Sociales, avec le soutien du BNS, a lancé un processus de mise à jour des indicateurs de genre, qui a abouti à l'identification de la violence en ligne dans le système de collecte de données qui est renseigné chaque mois au niveau de toutes les municipalités et de tous les départements du pays.

L'expérience de L'Ouganda : Mme Diana Byanjeru, du Bureau national des statistiques de l'Ouganda, a expliqué les modalités de mesure de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie dans le cadre d'une enquête sur la violence dans les ménages. Les changements suivants ont été observés : collecte limitée d'informations supplémentaires (telles que les appareils/moyens, les plateformes et les espaces numériques, la fréquence/répétition de la violation, les impacts/préjudices subis, et les réactions/signalements de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie), car il ne s'agissait pas d'une enquête indépendante. L'exploration des causes et des effets de l'exposition à la violence a été limitée en raison de la conception transversale de l'enquête. Malgré l'étude qualitative menée pour étayer l'interprétation des résultats quantitatifs, aucune information n'a été collectée sur la violence basée sur le genre facilitée par la technologie.

Parmi les leçons apprises de l'enquête en Ouganda, on peut citer la formation rigoureuse des enquêteurs qui a contribué à la divulgation des données. L'approche participative utilisée a contribué à la bonne qualité des données et à la mise en œuvre efficace de l'étude. Elle a par ailleurs permis d'établir un lien avec le processus politique et de garantir une plus grande appropriation et un plus grand intérêt pour les résultats de l'étude au niveau national. Grâce à l'accent mis sur les questions d'éthique et de sécurité, la qualité des données et l'efficacité de la mise en œuvre de l'étude ont également été garanties. En dépit du fait que les efforts visant à renforcer les données administratives sur les VBG n'étaient pas spécifiques à la violence basée sur le genre facilitée par la technologie, des bases solides ont été posées pour mesurer cette dernière comme un nouveau défi.

L'expérience du Maroc : Mme Siham Zarrari, du HCP Maroc, a expliqué la méthode de collecte des données sur la VEF-FT dans son pays. Cette approche est similaire à celle utilisée en Ouganda et les défis à relever sont entre autres la sous-déclaration et la stigmatisation, l'absence de concept standardisé de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie pour assurer la comparabilité (définition de la population cible - les femmes utilisant ou ayant utilisé les TIC, la VEF-FT une forme ou un contexte de violence, la complexité de classer la violence basée sur le genre facilitée par la technologie en différentes formes de violence (psychologique, sexuelle...), l'incapacité

d'équilibrer les détails et la complexité de l'enquête, l'incapacité d'assurer la régularité.

Discussion en plénière : Les participants ont recommandé de lancer un appel à des partenariats dans le cadre de la responsabilité sociétale avec des institutions technologiques telles que le système mondial de communications mobiles pour le suivi des tendances et des modèles afin de faciliter l'élimination de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la responsabilité de l'entreprise.

Recommandations : Il est donc essentiel de promouvoir l'utilisation de diverses sources de données, de renforcer les capacités, de sensibiliser les familles et les écoles sur les risques liés à la violence basée sur le genre facilitée par la technologie. Il est également nécessaire d'adopter une approche pluridisciplinaire dans le traitement des aspects numériques et de renforcer les partenariats pour le suivi et l'évaluation de cette problématique. Par ailleurs, la réalisation d'études qualitatives et d'analyses approfondies des données de l'enquête serait bénéfique. D'autres suggestions portent sur l'élaboration d'outils de collecte standard et d'aspects méthodologiques. Par exemple, le Bénin s'est doté d'outils intégrant la violence en ligne dans la collection des données administratives.

Innovations pour combler les lacunes en matière de données sur le genre

Présidence : Keiso Matashane Marite, CEA

Animation : Isabella Schmidt, ONU Femmes

Les statistiques de genre à partir des recensements : La présentation de Mme. Pamela Kakande de la CEA était axée sur l'utilisation des statistiques de genre à partir des recensements, avec un aperçu du programme de recensement de la population et de l'habitat de l'Afrique en 2020, y compris les outils numériques de recensement innovants de la CEA, avant de passer à la présentation générale de la boîte à outils et du tableau de bord de la communication et de la diffusion du recensement. Un système conçu pour faciliter la diffusion des résultats désagrégés du recensement avec des fonctions permettant d'explorer les données désagrégées du recensement pour combler les lacunes des données sur le genre, telles que la gestion des micro données, la visualisation dynamique et les récits de données, le stockage et la présentation de tableaux et de rapports du recensement, une page de Big Data du recensement et la possibilité de lancer des alertes, d'envoyer des messages à des individus ou des groupes, et de faire des annonces.

Le recensement de la population présente une image complète de celle-ci. Il permet également de combler les lacunes en matière de données sur le genre par l'intégration des questions identitaires et l'expression du genre, la désagrégation des données. Il s'agit de fournir une compréhension plus nuancée des différents groupes de population. Elle a noté que les données du recensement peuvent refléter l'intersectionnalité du genre avec d'autres catégories sociales telles que la race, l'appartenance ethnique, l'âge, le handicap et le statut socio-économique. Les données de recensement peuvent être analysées géographiquement afin d'identifier les variations régionales sur les questions de genre. Les données de recensement collectées sur plusieurs années permettent de faire une analyse longitudinale, utile pour le suivi des changements et des tendances des indicateurs de genre au fil du temps.

La communication des données et l'utilisation des récits de données : Mme Sylvia Maina, d'ONU Femmes ESA, est revenue sur la nécessité de mieux comprendre les raisons de la communication des statistiques, les concepts contemporains de la communication des données, l'identification des possibilités et des outils permettant de passer d'une longue narration à un récit plus digeste et engageant. Elle a souligné les aspects spécifiques à la communication des données sur le genre, tels que la capacité à distiller, synthétiser et simplifier les messages, l'importance de la visualisation. A cela, s'ajoute la volonté de ne pas perpétuer les stéréotypes, l'utilisation des termes « femmes » et « homme » (ou « garçons » et « filles »).

Conclusions jour 4

Les conclusions suivantes ont été tirées à partir des échanges lors des sessions du quatrième jour :

- La mesure des données sur le genre en situation humanitaire présente des lacunes méthodologiques et systémiques importantes, d'où la nécessité de mettre au point des méthodologies et des outils harmonisés appropriés et promouvoir l'apprentissage sud-sud avec les pays en situation d'instabilité et d'insécurité
- Il a été noté la nécessité de développer davantage l'utilisation des données générées par les citoyens et les Big Data dans les situations d'urgence

- Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration d'outils de mesure du commerce transfrontalier qui, une fois prêts, devraient être utilisés et perfectionnés par le plus grand nombre de pays possible
- Il est nécessaire de mieux mesurer à l'échelle du continent le lien entre le genre, l'environnement et le changement climatique
- Les données du recensement peuvent être partagées avec d'autres parties prenantes, notamment les chercheurs, les décideurs publics et les organisations de la société civile. L'accessibilité des données du recensement à un large éventail d'utilisateurs encourage la collaboration dans la réalisation d'analyses plus approfondies, la validation des résultats et l'élaboration des politiques et des programmes sur la base d'éléments factuels. La boîte à outils et le tableau de diffusion des résultats du recensement constituent un outil utile et innovant pour améliorer les données du recensement de la population afin de combler les lacunes en matière de données sur le genre
- Il convient de mettre en place une législation garantissant la protection et le soutien des victimes de la violence basée sur le genre facilitée par la technologie. Les méthodologies et les outils existants développés par les institutions nationales pour mesurer la violence basée sur le genre facilitée par la technologie seront partagés lors de la commission nationale des statistiques en 2024 afin de guider la poursuite du développement vers des mesures standard mondiales (et régionales)

Etat d'avancement du programme GASG 2022-2026

Présidence : Koffi Marc Kouakou

Animation : Fatouma Sissoko, CEA

Dans cette session, Mme. Fatouma Sissoko a donné l'historique du groupe de travail mis en place pour une meilleure coordination et harmonisation dans la réponse aux défis du manque de statistiques de genre. Lors de sa première réunion en 2008, la Commission de la Statistique en Afrique (STATCOM-Afrique) avait mis en place un groupe de travail sur les statistiques de genre appelé Groupe africain sur les statistiques de genre (GASG). La CEA assure le secrétariat du GASG. Les objectifs spécifiques étaient : 1) promouvoir l'intégration du genre dans les systèmes statistiques nationaux et les groupes de travail spécialisés de STATCOM-Afrique, 2) servir de tribune de discussion entre les principaux utilisateurs et producteurs de statistiques, 3) promouvoir la coordination des initiatives et des activités sur les statistiques de genre, 4) promouvoir l'échange d'expériences et favoriser les meilleures pratiques sur les statistiques de genre, 5) faire le plaidoyer pour le développement d'une stratégie régionale d'intégration du genre dans les systèmes statistiques nationaux.

M. Jamal Ait Mouha, président du GASG, a présenté les travaux du groupe en mettant l'accent sur les éléments clés du programme notamment le partenariat, le renforcement des capacités, la diffusion des données et le plaidoyer. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme ont également été relevées. Pour conclure, il a dressé les perspectives d'avenir et le renforcement de la coopération qui est selon lui un élément clé. L'harmonisation d'une enquête sur le genre englobant tous les pays africains serait la bienvenue, tout comme la création d'un portail de données, le développement de la coopération Sud-Sud et la modernisation des institutions statistiques nationales à travers la numérisation de la chaîne de production. M. Mouha a saisi l'occasion pour exprimer ses remerciements particuliers aux institutions membres du programme africain sur les statistiques de genre (CEA, ONU Femmes, BAD, Paris21, Data2x) pour leur soutien technique et financier. Il a également remercié les membres du Groupe africain sur les statistiques de genre pour le travail accompli durant leur mandat et a souhaité beaucoup de succès aux nouveaux membres du Groupe africain sur les statistiques de genre.

Conformément aux dispositions statutaires, les membres du GASG doivent être régulièrement renouvelés et les membres actuels ont été élus en septembre 2018. Le renouvellement des membres du GASG est donc conforme au règlement. Il devient donc nécessaire d'élire de nouveaux pays membres du GASG, de nommer des personnes devant siéger au GASG auprès des BNS concernés et de soutenir leur fonctionnement.

Election des membres du bureau : Il y a eu ensuite les points de l'ordre du jour relatifs à l'élection des pays membres du nouveau bureau du Groupe africain sur les Statistiques de Genre. A cette fin, les postes à pourvoir ont été présentés et discutés, étant donné que seul le poste de président existait dans le bureau précédent. Compte tenu de l'importance du Groupe et de son mandat, il était nécessaire de soutenir le président par une équipe solide composée de représentants issus de chaque sous-région. 4 postes ont été donc proposés : président, vice-président, secrétaire et rapporteur. Ces postes sont renouvelables tous les 2 ans et aucun pays ne peut exercer plus de 2 mandats. Il a également été proposé que chacune des sous-régions soit représentée par deux pays, et que ces 10 États membres représentant leur sous-région et siégeant au conseil d'administration représentent leurs pays, mais aussi leur sous-région. En d'autres termes, ils devront travailler avec le représentant (personne focale désignée) des pays de leur sous-région, afin de s'assurer de la prise en compte de leur contribution dans les activités du Groupe Africain sur les Statistiques de Genre (GASG), et également les solliciter pour les travaux du GASG (pas uniquement entre les membres du groupe).

Les discussions sur les élections ont porté sur les personnes habilitées à voter (uniquement les délégués ou tous les participants). Les participants ont convenu d'accorder le droit de vote uniquement aux délégués représentant leur pays. Par ailleurs, 5 postes ont été proposés au lieu de 4 afin que chacune des 5 sous-régions soit représentée, d'où la proposition de création du poste de deuxième rapporteur. Après une consultation interne au niveau sous-régional, les États membres des 5 sous-régions se sont mis d'accord sur les 2 pays qui représenteront chacun leur sous-région, à l'exception de l'Afrique du Nord représentée par le Maroc, seul pays présent au moment des élections.

Les pays élus sont :

Afrique centrale : Cameroun et République centrafricaine

Afrique de l'Est : Burundi et Kenya

Afrique de l'Ouest : Bénin et Cap-Vert

Afrique australe : Zambie et Eswatini

Afrique du Nord : Maroc

Après cette consultation au niveau sous-régional, les 10 pays représentant les 5 sous-régions ont après concertation convenu de la mise en place du bureau comme suit :

Présidence : Kenya (Afrique de l'Est)

Vice-présidence : Benin (Afrique de l'Ouest)

Secrétariat : Zambie (Afrique australe)

Rapporteurs : Cameroun (Afrique Centrale) et Maroc (Afrique du Nord)

Étant donné que les deux rapporteurs sont des pays francophones, il a été suggéré d'attribuer l'un des postes de rapporteur à un pays anglophone. Cette proposition n'ayant pas fait l'objet de consensus, il a été suggéré d'avoir un troisième pays rapporteur qui devrait être anglophone.

Lignes de conduite du GASG

Après l'élection du nouveau bureau, la CEA, en tant que secrétariat du GASG, enverra une lettre à tous les pays pour les informer de la mise en place du bureau GASG et des pays membres élus. Les pays seront également invités à envoyer le nom officiel de leur représentant qui participera aux discussions du GASG avec ses homologues des sous-régions au sein du bureau.

Une fois formé, le Groupe sera soumis à un cahier des charges spécifiant sa responsabilité et ses termes de référence. Étant donné que le GASG dispose déjà d'un mandat, celui-ci sera ajusté afin de prendre en compte les nouveaux développements en matière de statistiques de genre. Le GASG sera également doté d'un programme d'activités et d'un calendrier. Le mandat est de deux ans, et aucun pays ayant siégé deux fois ne peut se représenter une troisième fois.

Prochaines étapes pour la mise en œuvre accélérée de l'agenda de développement

M. Gonzaque Rosalie de la CEA a brièvement présenté les prochaines étapes pour la mise en œuvre accélérée de l'agenda de développement en Afrique. Cette démarche a abouti à un projet de Déclaration de Casablanca à l'issue de la cinquième session du Forum africain sur les statistiques de genre qui a porté sur l'accélération des progrès en vue de l'Agenda 2063 et des ODD par le biais des statistiques de genre. Le projet de déclaration figure en annexe du présent rapport.

Conformément aux échanges durant le forum, une évaluation de l'état des statistiques de genre sur le continent est envisagée. Les participants se sont également engagés à développer ou à soutenir, au cours des deux prochaines années, le développement d'outils et de méthodologies pour mesurer le commerce transfrontalier informel, la violence basée sur le genre facilitée par la technologie, les données sur le genre dans les situations humanitaires, le changement climatique et l'environnement.

Les participants ont salué les progrès accomplis dans la production de statistiques de qualité sur le genre, notamment celles du secteur social, et ont relevé les lacunes existantes en matière de données sur le plan économique et environnemental.

Ils ont également reconnu la demande croissante de statistiques de genre de la part des décideurs publics, des chercheurs et des citoyens afin de mesurer, faire le suivi et rendre compte des progrès accomplis en matière d'égalité des sexes. De même, les commissions économiques régionales, les autres agences des Nations unies, les organisations internationales et les organisations de la société civile manifestent un intérêt accru pour les statistiques de genre dans un souci d'améliorer la production et l'utilisation des statistiques sur le genre de qualité.

Les participants ont aussi exprimé leurs préoccupations en ce qui concerne 1) les lacunes persistantes en matière de données sur le genre, sur la participation à l'économie, à la vie publique et politique, et sur les violences basées sur le genre. Il s'agit également de la nécessité d'augmenter la production de données sur le genre pour les questions émergentes, y compris le commerce transfrontalier informel, les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'environnement et le changement climatique, et la violence basée sur le genre facilitée par la technologie. 2) le financement limité des données sur le genre par les gouvernements nationaux, ce qui nécessite plus de plaidoyer en la matière 3) le manque de coordination entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques de genre au sein des pays, et entre les partenaires au développement utilisant les statistiques de genre 4) le faible niveau de budgétisation sensible au genre et à l'investissement limité des gouvernements des États membres dans les statistiques de genre 5) les pays en proie à des conflits ou qui en sortent, et ceux qui sont exposés à des vulnérabilités économiques,

environnementales et politiques, font face à des défis particuliers en matière de production de statistiques de qualité sur le genre.

Remarques et réflexions finales

Koffi Marc Kouakou (BAD), Michelle Seroussi (ONU Femmes - AOC), Isabella Schmidt (ONU Femmes - ESA), Jamal Ait Mouha (HCP-Maroc) et Keiso Matashane-Marite (CEA) ont prononcé les discours de clôture. Ils ont salué la profondeur et l'ampleur des discussions sur les statistiques de genre lors du forum de cette année. Ce constat indique la trajectoire du continent pour la réalisation des cadres de développement, sur la base du document de travail élaboré pendant ce forum. Dès lors, les données devraient conduire à la transformation, à des systèmes de données significatifs et résilients dans le cadre de la promotion du développement durable pour les agendas 2030 et 2063. Le forum a permis d'échanger des vues sur le contenu, les processus, la communication, le leadership et la coordination. Tout ceci en vue d'harmoniser, de faire avancer et de finaliser les documents de travail, y compris la déclaration de Casablanca, afin que la prochaine réunion se concentre sur les progrès.

Les participants ont apprécié l'hospitalité du gouvernement marocain en accueillant le cinquième forum africain sur les statistiques de genre. Rappelons que la SADC a été la première commission économique régionale (CER) à développer un programme de statistiques de genre. Le prochain forum annuel sur les statistiques de genre se tiendra donc au Botswana en juin 2024 en reconnaissance et en l'honneur des efforts de la CER.

Projet de Déclaration de Casablanca

La Déclaration de Casablanca au cinquième Forum africain sur les statistiques de genre sur le thème « Accélérer les progrès en vue de l'Agenda 2063 et des ODD par le biais des statistiques de genre »

En partenariat avec la Banque Africaine de Développement, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, PARIS21 et ONU Femmes, le gouvernement du Maroc a organisé la cinquième session du Forum africain sur les statistiques de genre sur le thème « Accélérer les progrès en vue de l'Agenda 2063 et des ODD par le biais des statistiques de genre » à Casablanca, Maroc, du 7 au 11 novembre 2023.

Le forum avait pour objectifs de faire le point sur les progrès réalisés en matière de statistiques de genre pour la mise en œuvre des cadres de développement aux niveaux mondial, régional et national. Cette démarche permettra d'alimenter les discussions de la Commission Africaine de la Statistique en 2024, et de diffuser les derniers développements méthodologiques et les meilleures pratiques en matière de production, de diffusion et d'utilisation des statistiques de genre.

Reconnaissant l'importance capitale des statistiques sur le genre de qualité pour la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de l'Agenda 2063, les participants ont adopté la Déclaration suivante :

La 5ème session du Forum Africain des statistiques de genre

- a rappelé le Programme d'Action de Beijing, invitant les gouvernements et leurs partenaires au développement à collecter, compiler, analyser et présenter des statistiques de qualité sur le genre, pour la planification et la mise en œuvre des politiques et des programmes, y compris par la mesure et l'évaluation de la valeur du travail non rémunéré
- est guidée par le Programme d'Action d'Addis-Abeba qui a invité les pays à accorder la priorité à la mobilisation des ressources financières pour assurer la mise en œuvre du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030
- a de nouveau montré l'importance des facteurs tels que l'âge, la situation géographique, les revenus, le handicap et d'autres facteurs pertinents qui se conjuguent avec le genre pour influencer les inégalités entre les sexes, afin d'identifier les groupes de population difficiles à atteindre
- a reconnu les progrès réalisés dans la production de statistiques de qualité sur le genre, notamment celles du secteur social, et les lacunes actuelles en matière de données sur le plan économique et environnemental
- a permis de formuler les lacunes persistantes en matière de données sur le genre concernant la participation à l'économie, à la vie publique et politique, et la violence basée sur le genre. Il s'agit également de la nécessité d'accroître la production de données sur le genre concernant les questions émergentes, notamment le commerce transfrontalier informel, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le changement climatique

- s'est également penchée sur le manque de coordination entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques de genre au sein des pays, et entre les partenaires au développement
- a reconnu la demande croissante de statistiques de genre émanant des politiques, des chercheurs et des citoyens afin de mesurer, suivre et rendre compte des progrès réalisés en matière d'égalité entre les sexes
- a aussi mis l'accent sur les pays en conflit ou qui en sortent, ainsi que les pays exposés à des vulnérabilités économiques, environnementales et politiques. Ces pays rencontrent des difficultés dans la production de statistiques de qualité sur le genre
- a démontré qu'un système d'enregistrement et d'état civil solide constitue une base solide pour un système exhaustif de statistiques sur le genre. Il permet donc d'évaluer les progrès accomplis en matière d'égalité des sexes et de faire le suivi des programmes de développement en Afrique
- a permis d'encourager les pays à utiliser les solutions numériques et innovants pour exploiter l'accès et l'utilisation des statistiques de genre afin d'éclairer les efforts en faveur de l'égalité des sexes tout en reconnaissant les sources de données existantes notamment le recensement de la population et les Big Data

Par la présente, nous nous engageons à :

- Collaborer avec nos gouvernements, nos homologues et nos partenaires stratégiques pour assurer la disponibilité, l'utilisation et la diffusion de statistiques de qualité sur le genre
- Améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion de données complètes, désagrégées par sexe, âge, handicap, ethnie, localité et statut socio-économique, afin de faciliter une évaluation précise de la réalisation de l'égalité entre les sexes dans tous les aspects de la société, de l'économie et de l'environnement couverts par les agendas de développement internationaux et régionaux
- Développer des systèmes complets de statistiques de genre et des sources de données administratives notamment les systèmes d'enregistrement et de statistiques d'état civil. Il s'agit également d'intégrer les sources de données non traditionnelles telles que les données générées par les citoyens et l'analyse des données géospatiales en complément des sources de données traditionnelles afin de combler les lacunes en matière de données sur le genre, y compris l'institutionnalisation du commerce transfrontalier informel, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des méthodologies d'analyse du genre sur le changement climatique
- Renforcer les mécanismes de coordination nationale en vue d'institutionnaliser les efforts d'amélioration la collecte, l'analyse et la diffusion de statistiques de qualité sur le genre
- Contribuer au développement de mesures et d'indicateurs normalisés sur la violence basée sur le genre facilitée par la technologie, notamment par la facilitation et la coordination de la collecte de pratiques nationales et de contributions d'experts. Ils s'engagent aussi à promouvoir des partenariats dans le cadre de la responsabilité des entreprises avec des institutions technologiques (telles que GCMA) pour le suivi des tendances et des modèles visant à mettre fin à la violence basée sur le genre facilitée par la technologie et à en conserver des archives
- Réaliser des enquêtes plus régulières sur l'emploi du temps, notamment en utilisant des instruments de collecte de données plus récents et plus allégés, afin d'améliorer la disponibilité et la fréquence des données sur l'emploi du temps
- Diffuser la recherche et les bonnes pratiques sur les statistiques de genre, l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil par le biais de la coopération Sud-Sud, des forums de partage des connaissances, du développement des capacités et de l'assistance technique
- Mettre en œuvre des outils et des pratiques de planification et de budgétisation sensibles au genre afin de prendre en compte les questions de genre de façon holistique, et de faire le suivi et l'audit de cette budgétisation pour combler les lacunes en matière de données sur le genre dans les domaines de priorité stratégique
- Mettre en place des observatoires nationaux et régionaux pour la collecte de données, le partage des connaissances et le développement des capacités en matière de statistiques de genre, d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques
- Renforcer la mise en œuvre du programme africain sur les statistiques de genre 2022-2026 afin de coordonner les activités sur les statistiques de genre au niveau régional, d'éviter la duplication des efforts et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles
- Réaliser une évaluation régionale des programmes de statistiques de genre par la Commission économique pour l'Afrique sur l'état des statistiques de genre en Afrique

- Élaborer des initiatives et des programmes ciblés et harmonisés visant à répondre aux besoins spécifiques en matière de données et de statistiques de genre des pays en conflit ou sortant de conflit, des pays exposés aux vulnérabilités économiques, environnementales et politiques, dans les situations d'urgence et humanitaires

Enregistrements de l'atelier

Enregistrement jour 1 :

https://zoom.us/rec/share/4vEsQvT0G-AmrPMuZlyOnoqwkGITHgZQkemLV2I_CXmKNieN9aI9NHs7QSQw2qs0.vwWII_v4wG0FzxOR?startTime=1699346431000

Code d'accès : 0stf\$PBz

Lien de la vidéo du discours d'ouverture de Monsieur Papa Seck.

<https://drive.google.com/file/d/1Ckaq7hnTYLXpX0RhDQxI78eNzf0G5wzW/view?usp=sharing>

Enregistrement jour 2 :

https://zoom.us/rec/share/JJBwRzISNEj_qfVs86rpFMA3zRb3rxA2sJzY8ivUqIVPXyITnTs0F8N2HMAmpXwA.58OUdRvk8R1X5t9x

Code d'accès : 8MCC.R9#

Enregistrement jour 3 :

<https://zoom.us/rec/share/c2IAL5Us3gpPOEppkAQepvT-U3qtNWxYrF6kkozARUyGlyMMIz68IqCP6oTndTpF.oznRZIT0vCGiZWZE>

Code d'accès : 1UfB7&Sw

Enregistrement jour 4 :

https://zoom.us/rec/share/8mgYAHfqWQRx5IHYh12oqICiUbt_itTx_BGFREiDkDIRksjObgioi-GGs7EGITos.LiRjRox5M9HRp1m0

Code d'accès : s+. @1+7T

Enregistrement jour 5 :

https://zoom.us/rec/share/27tuXbRzVA_oJn7OHGrcoQyFAA1kys-xC6Y03AndUiZ82zLoxGNzK_owZ7JLqudy.ZZULEPvcJ6ZNS9Ok

Code d'accès : xeB+XMW8

Agenda

Jour 1 : mardi 7 novembre 2023		Présidence
Ouverture, programmes de développement en Afrique		
08:30 - 09:00	Inscription des participants	
09:00 - 10:00	Ouverture et allocutions de bienvenue Intervenants : Achraf Tarsim, BAD Papa Seck, ONU Femmes (en ligne) Johannes Jütting, PARIS21 (en ligne) William Muhwava, CEA Awattif Hayar, MSISF - Maroc Ahmed Lahlimi Alami, HCP Maroc	HCP (Ayache Khellaf)
10:00 - 10:15	Objectif de l'atelier Intervenant : Pamela Kakande, CEA	
10:15 - 10:45	Pause-café	
10:45 - 11:00	Progrès vers la réalisation en Afrique des ODD sensibles au genre Intervenant : Eman Aboaldahab Elsayed, CEA	HCP (Abdeslam Nadah)
11 00 - 11:45	Expériences nationales en matière d'intégration du genre dans le mécanisme de suivi et de rapport des ODD Intervenants : Christophe, Bureau national de statistique (BNS) Cameroun Emma Phiri, Bureau national de statistique (BNS) Zambie Ramla Hassan, Bureau national de statistique (BNS) Tanzanie	
11:45 - 12:00	Progrès réalisés aux niveaux régional, sous-régional et national sur le plan de l'égalité entre les sexes dans le cadre de l'Agenda 2063 Intervenant : Jose Awong Alene, STATAFRIC	
12:00 - 13:00	Progrès vers la réalisation en Afrique de l'Agenda 2063 sensible au genre Intervenants : Abdeljebar Salim, HCP Maroc Bibi Naseem Ramjan, Bureau national de statistique (BNS) Maurice Denambona Morgan Peguy, Bureau national de statistique (BNS) République centrafricaine	
13:00 - 13:15	Discussion	
13:15 - 14:15	Pause déjeuner	
14:15 - 14:45	Etat de la mise en œuvre de la déclaration de Beijing 30 ans après son adoption Intervenant : Keiso Matashane Marite, chef de la section Égalité des sexes et autonomisation des femmes (GEWE), CEA	BAD
14:45 - 15:00	Discussion	
15:00 - 16:00	Atteindre la ligne d'arrivée 2030 : Identifier et combler les lacunes en matière de données sur le genre pour un développement inclusif Intervenants : Shaïda Badiée, directrice Open Data Watch Jahanara Saeed, responsable de programme chez Open Data Watch Greg Maly, responsable de programme chez Data2X	
16:00 - 16:15	Pause-café	
16:15 - 16:45	Expériences des différents pays pour déterminer et combler les lacunes en matière de données sur le genre pour un développement inclusif Intervenants : Caroline Gatwiri Mutwiri, Bureau national de statistique (BNS) Kenya Gloria Akoto-Bamfo, Bureau national de statistique (BNS) Ghana	BAD
16:45 - 17:00	Discussion	

Jour 2 : mercredi 8 novembre 2023		Présidence
Reconnaitre et valoriser la contribution des femmes dans l'économie		
08:30 - 11:00	<p>Économie des soins : Aperçu de l'économie des soins et lien avec l'autonomisation économique des femmes Intervenant : Mehjabeen Alarakhia, ONU Femmes, (en ligne)</p> <p>Lien entre l'emploi du temps, les soins non rémunérés et la pauvreté Intervenant : Barbara KY, UEMOA</p> <p>Comment mesurer l'économie du soin pour prendre des décisions politiques ? Intervenant : Jacques Charmes, consultant indépendant</p>	ONU Femmes
11:00 - 11:30	Pause-café	
11:30 - 12:10	<p>Mesurer l'emploi du temps - Panel de discussion mixte Modératrice : Isabella Schmicht, ONU Femmes</p> <p>Panélistes : Samantha Watson, OIT, (en ligne) Bouchra Bouziani, HCP Maroc Caroline Gatwiri Mutwiri, Bureau national de statistique (BNS) Kenya Mahmoud Diouf, ONU Femmes Sénégal</p>	CEA
12:10 - 12:30	<p>Comptes satellites des ménages</p> <p>Intervenants : Mahmoud Diouf, ONU Femmes Sénégal Yattou Ait Khellou, HCP Maroc</p>	
12:30 - 13:00	<p>Budgétisation sensible au genre : Analyse des dépenses</p> <p>Intervenants : Sofie Lambert, ONU Femmes Leila Ssali, Ouganda MGLSD</p>	
13:00 - 14:00	Pause déjeuner	
14:00 - 16:30	<p>En route vers l'impact : Opportunités et défis dans l'utilisation des données sur le genre : Focus sur les perspectives des participants</p> <p>Intervenants : Sophie Kenneally, PARIS21 Caroline Gatwiri Mutwiri, Bureau national de statistique (BNS) Kenya Edouard Munyamuzila, Rwanda Leila Ssali, Ouganda MGLSD Khalid Soudi, HCP Maroc</p>	BAD
16:30 - 17:00	Discussion	
Jour 3 : Jeudi 9 novembre 2023		Présidence
Indice de l'égalité des genres en Afrique et état civil		
08:30 - 10:00	<p>Indice de l'égalité des genres en Afrique 2023 : Processus et éléments clés</p> <p>Intervenants : Keiso Matashane Marite, chef de la section Égalité des sexes et autonomisation des femmes (GEWE), CEA Koffi Marc Kouakou, économiste statisticien, département Genre, Femmes et Société civile, BAD Roza Mamuye Bora, statisticienne, BAD Marcus Cox, consultant indépendant BAD-AGI</p>	PARIS21
10:00 - 10:30	Pause-café	
10:30 - 12:00	<p>Indice de l'égalité des genres en Afrique : Panel sur les nouveaux modèles et recommandations stratégiques</p> <p>Modératrice : Barbara KY, Directrice du Genre à la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)</p> <p>Panelistes : Amadou Diallo, Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mali Gwatura Priscilla, Ministère du Genre Zimbabwe</p>	PARIS21

	Keiso Matashane Marite, chef de la section Égalité des sexes et autonomisation des femmes (GEWE), CEA Linnet Miriti, spécialiste principale des questions de genre, BAD	
12:00 - 13:00	Priorités principales en matière de mesures politiques et d'investissements pour promouvoir l'égalité des genres en Afrique. Qualité des données sur l'égalité des genres en Afrique Modératrice : Barbara KY, Directrice du Genre à la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) Discussion ouverte : Tous les participants	
13:00 - 14:00	Pause déjeuner	
14:00 – 15:20	Initiative « Données pour la santé » et la dimension genre Intervenant : Joan Sara Thomas, conseillère technique et point focal genre D4H, Programmes de santé publique, Vital Strategies	ONU Femmes
15:20 - 15:40	Pause-café	
15:40 - 16:40	Le genre dans l'état civil et les statistiques démographiques : Comprendre les stratégies d'intégration du genre dans l'amélioration du système CRVS Modératrice : Pamela Kakande, CEA Panélistes : Rosalie Ndjokam Niekou, Bureau national de statistique (BNS) Cameroun Mbene Lo, Bureau national de statistique (BNS) Sénégal Moyo Xolani, Bureau national de statistique (BNS) Zimbabwe Mariam Kitembe, Bureau national de statistique (BNS) Tanzanie	CEA
16:40 - 17:00	Discussion	

Jour 4 : Vendredi 10 novembre		Présidence
Paysage des statistiques de genre en Afrique		
08:30 - 11:00	Paysage des statistiques de genre en Afrique : Focus sur les États vulnérables, en situation de catastrophe ou de redressement/ transition BAD - CEA : Projet sur le renforcement des capacités pour les statistiques et les systèmes de suivi du genre Intervenant : William Muhwava, chef de la section DSSS, CEA ONU Femmes : Donner sa chance à chaque femme et à chaque fille Intervenants : Michka Seroussi et Isabella Schmidt, ONU Femmes	BAD
11:00 - 11:30	Pause-café	
11:30 - 12:00	Intégration de la dimension genre dans la SNDS et analyse des statistiques de genre en Afrique Intervenants : Meriem Ait Ouyahia, PARIS21 Alexandre Biaou, ONU Femmes Mbene Lo, Bureau national de statistique (BNS) Sénégal	BAD
12:00 - 12:30	Projet de méthodologie de collecte de données ICBT à l'échelle du continent Intervenant : Laura Naliaka, RITD, CEA (en ligne)	
12:30 - 13:00	Données sur l'environnement et la dimension genre Innovations sur le genre et les données environnementales Intervenant : Michelle Seroussi, ONU Femmes Le module environnement inclus dans le recensement 2022 Intervenants :	

	Mariam Kitembe, Bureau national de statistique (BNS) Tanzanie Mitra Sadananda, ONU Femmes Tanzanie	
13:00 - 14:00	Pause déjeuner	
14:00 - 15:00	Méthodes pour mesurer la violence basée sur le genre facilitée par la technologie par le biais d'enquêtes, de méthodes administratives et qualitatives Intervenants : Raphaëlle Rafin, ONU Femmes Nassirou Kassoumou, Directeur Général - OFFE, Bénin Siham Zarrari, HCP Maroc Diana Byanjeru, Bureau national de statistique (BNS) Ouganda	CEA
15:00 - 15:45	Panel sur la voie à suivre pour mesurer la violence basée sur le genre facilitée par la technologie dans la région Modératrice : Raphaëlle Rafin, ONU Femmes Panélistes : Fatouma Sissoko, CEA Nassirou Kassoumou, Directeur Général - OFFE, Bénin Siham Zarrari, HCP Maroc Diana Byanjeru, Bureau national de statistique (BNS) Ouganda	
15:30 - 16:15	Innovations pour combler les lacunes en matière de données sur le genre Outils de communication et de diffusion du recensement et aperçu du tableau Intervenants : Pamela Kakande, CEA Sylvia Maina, ONU Femmes	
Jour 5 : Samedi 11 novembre 2023		
Construire un agenda commun pour les statistiques de genre en Afrique		Présidence
09:00 - 10:00	Progrès du programme de travail GASG 2022-2026 Intervenant : Jamal AIT MOUHA, GASG (Groupe africain sur les statistiques de genre) Lignes de conduite du GASG 2022-2026 et élection des nouveaux membres Intervenant : Fatouma Sissoko, CEA	BAD
09:00 - 10:00	Prochaines étapes pour la mise en œuvre accélérée de l'agenda de développement en Afrique Intervenant : Fatouma Sissoko, CEA	BAD
10:00 - 10:30	Pause-café	
11:00 - 12:30	Examen et adoption du document final de la réunion et examen des recommandations et du projet de résolution Intervenant : Gonzaque Rosalie, CEA	BAD
12:30 - 13:00	Remarques et réflexions finales	
13:00 - 14:00	Pause déjeuner et départ	

